

**Ministère de l'Agriculture, de
l'Hydraulique
Et des Ressources Halieutiques**

=====
Secrétariat Général

=====
**Direction Générale de la Promotion de
l'Economie Rurale**

BURKINA FASO



Unité – Progrès - Justice

**ATELIER REGIONAL D'EVALUATION PRELIMINAIRE DES RECOLTES
CAMPAGNE AGRICOLE 2009/10**

- Accra, 2-06 novembre 2009-

RAPPORT DU BURKINA FASO

Octobre 2009

TABLE DES MATIERES

I. INTRODUCTION	4
II. DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2009/2010	4
2.1. Situation pluviométrique	5
2.2. Situation hydrologique	7
Les barrages stratégiques	7
Au niveau des régions	8
2.3. Situation des cultures	9
2.4. Situation phytosanitaire	10
2.5. Situation des pâturages et du bétail	10
III. PRÉVISION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE 2009/2010	13
3.1. Rappel de la méthodologie	13
311- La collecte des données	Erreur ! Signet non défini.
312- Traitement des données	Erreur ! Signet non défini.
3.1.3 La procédure d'évaluation	Erreur ! Signet non défini.
3.1.4 L'estimation des rendements	Erreur ! Signet non défini.
3.2. Évaluation de la production céréalière	13
321 Production nationale globale	13
La production nationale globale	13
Le bilan céréalier prévisionnel	14
Le bilan alimentaire prévisionnel	14
322- Au niveau provincial	17
Incidence de la pauvreté céréalière	18
3.2. Evaluation des autres produits alimentaires	19
321- Les autres produits vivriers	19
322- Les cultures de rente	19
IV. ÉLÉMENTS DES BILANS CÉRÉALIERS ET ALIMENTAIRES	20
4.1. Population	20
4.2. Production disponible et les besoins de consom-	21
4.3. Importations commerciales et aides alimentaires	22
431- Les importations commerciales	22
432 Les aides alimentaires en provenance de l'étranger	22
4.4. Stocks	22
V. SITUATION ALIMENTAIRE ET ZONES A RISQUE	23
5.1. Situation alimentaire	23
5.1.1 Les disponibilités alimentaires	23

5.1.2. Situation des marchés (évolution des prix)	24
5.1.2.1 Evolution Générale des prix de janvier septembre	24
5.1.2.2 Evolution des prix des céréales sur quelques marchés de référence de janvier à septembre 2009	25
5.1.2.3 Les prix des céréales au 30 septembre 2009.	28
5124- Les prévisions de mise en marché	29
5125- Les prévisions des prix des marchés ruraux, urbains, à l'importation	30
5.2. Situation nutritionnelle	31
6.1. Situation des inondations et des autres dégâts	32
6.1.1 Les inondations du mois de septembre 2009	32
6.1.2 Les tentatives de réponses aux besoins	33
L'Etat et les structures publiques	34
Le privé national	34
Les partenaires au développement	34
6.1.3 Quelques cas de réponses aux besoins au 16 septembre 2009	35
Abris/Matériel de Survie	35
Education	35
Sécurité Alimentaire	35
Protection	35
Tableau1 3 : Besoins immédiats identifiés (évalués à la réunion du 16/09/09 de l'ensemble des parties prenantes)	36
6.1.4 - Les autres chocs subis par les populations	37
6.2. Estimation des zones à risque (ZAR) et des populations vulnérables	38
6.2.2- Les zones à risque	38
VII. CONCLUSIONS	40
ANNEXES	41
ANNEXES	41

I. INTRODUCTION

Le fait marquant de la campagne 2009_2010 au Burkina Faso est sans contexte la catastrophe subie par le pays suite aux inondations intervenues dans un certain nombre de localités en début septembre, y compris la capitale, Ouagadougou. Ainsi , en plus de la capitale où on a recensé environ 150000 sinistrés, les zones concernées sont entre autres, les départements de Sanba (844 sinistrés dont la moitié environ se trouve dans des familles d'accueil) et Komsilga (1 156 personnes sinistrées) dans la province du Kadiogo, de Kaya dans la province du Sanematenga (531 victimes), les provinces de la Kossi, des Banwa, du Sourou et du Nayala dans la Boucle du Mouhoun, les provinces du Ganzourgou et de l'Oubritenga dans le Plateau central et les provinces de la Gnagna et de la Tapoa dans la région de l'Est.

Sur le plan alimentaire, le pays a connu des difficultés alimentaires, notamment dans dix sept provinces où la sécheresse et/ou l'inondation avaient fortement compromis les récoltes de la campagne précédente. Cependant, diverses interventions aussi bien gouvernementales que d'ONG ont permis d'atténuer les difficultés alimentaires de ces populations.

En ce qui concerne la situation agro météorologique, la campagne agricole 2009_2010 s'est installée dès la troisième décennie de mai dans certaines localités, décennie au cours de laquelle on a observé des pluies faibles à modérées sur la majeure partie du pays. Cependant, la campagne ne s'est véritablement installée un peu partout à partir de la troisième décennie du mois de juillet pendant laquelle les pluies ont commencé à être régulières.

Les activités agricoles ont évolué de façon diversifiée dans l'ensemble du pays, mais de façon générale, l'on a observé au cours des mois un bon comportement des principaux indicateurs qualitatifs ; cependant, la fin brusque de la campagne pluvieuse dans la plupart des régions n'augure pas de bonnes perspectives des productions végétales.

Le présent rapport sur la situation agricole et alimentaire s'articulera autour des points suivants :

- Le déroulement de la campagne agricole 2009/2010 ;
- Les prévisions de la production céréalière ;
- Les bilans céréaliers et alimentaires;
- La situation alimentaire;
- Les zones à risque 2009_2010.

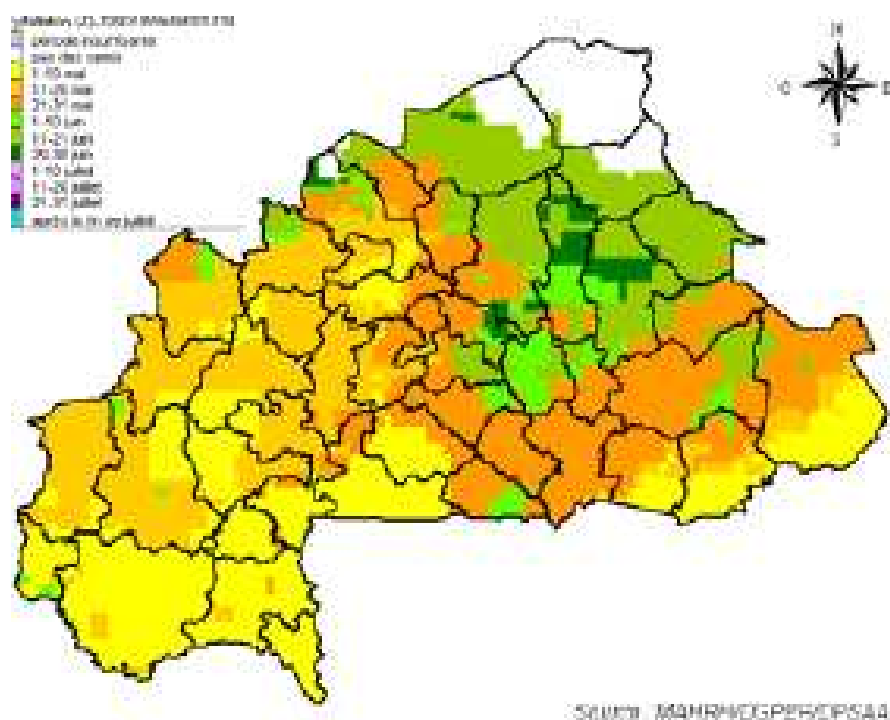
II. DÉROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2009/2010

A l'exception des pluies diluviennes enregistrées à la première décennie du mois de septembre, les pluies ont été peu abondantes, mais aussi mal réparties dans l'espace et le temps. Cela n'a pas permis un déroulement satisfaisant de la campagne agricole dans l'ensemble des régions. Cependant les grands barrages stratégiques à l'instar des autres points d'eau ont connu des taux de remplissage et des niveaux d'écoulement assez satisfaisants. Le suivi de la physionomie de la

campagne a montré une situation phytosanitaire calme. A la faveur de cette période de la saison, les pâturages se sont bien reconstitués, améliorant la situation alimentaire du bétail.

Dans l'ensemble, l'installation de la campagne a été constatée dans presque tout le pays dès la fin du mois de juin, à l'exception faite de la région du Sahel ainsi que les provinces du Yatenga et du Lorum où les pluies utiles étaient encore quasi inexistantes. La comparaison des débuts probables de la campagne agricole avec la normale semble expliquer qu'une partie centre est a accusé un retard cette campagne. Le retard varie de 10 à plus de 20 jours. La carte 1 présente la comparaison de cette campagne par rapport à la situation normale au 30 juin.

Carte 1 : comparaison de la pluviométrie09 par rapport à la situation au 30 juin



2.1. Situation pluviométrique

La campagne agricole 2009-2010 a connu un démarrage difficile dans toutes les régions du pays, en raison de la faiblesse des pluies enregistrées jusqu'à la troisième décennie du mois de juin, et leur mauvaise répartition spatio-temporelle. Le début du mois de juillet a marqué l'installation effective de pluies utiles, permettant le bon déroulement des opérations de labour et de semis. Toutefois, comparativement à celle de l'année dernière qui a été exceptionnelle, la présente campagne accuse un retard global de dix (10) à vingt (20) jours dans toutes les localités du pays.

La situation pluviométrique s'est améliorée à partir de la troisième décennie de juillet et a été caractérisée par une meilleure répartition spatio-temporelle en août, même si les déficits pluviométriques observés en fin juillet ont persisté dans certaines régions jusqu'au 31 août 2009.

Bien que le cumul pluviométrique du 1er avril au 31 août 2009 soit déficitaire dans la majeure partie du pays par rapport à 2008/2009, le cumul saisonnier au 31 août 2009 comparé à la moyenne interannuelle (1971-2000) montre que la pluviométrie est majoritairement excédentaire dans l'ensemble du pays. Les zones déficitaires sont très localisées à l'ouest du pays.

La première décade du mois de septembre a été marquée par des précipitations faibles à modérées sur l'ensemble du pays. Mais des pluies journalières exceptionnelles ont été enregistrées à Ouagadougou avec une hauteur d'eau de 261,3mm le 01 septembre (record depuis 1930), et à Di-Sourou avec 106,6mm le 3 du même mois. Elles ont occasionné des dégâts humains et matériels très importants. Ce niveau de précipitation faible à modéré a été constaté tout au long de la décade suivante avec une mauvaise répartition temporelle à l'exception de la zone soudano-sahélienne et soudanaise comme les régions de Dédougou, pô, Fada, et Gaoua.

A la troisième décade du mois de septembre, les précipitations qui étaient déjà faible à modéré pendant les décades précédentes se sont amenuisées sur l'ensemble du pays à l'exception des régions du Nord et du Sud ouest. A la date du 30 septembre, le cumul saisonnier a varié entre 395,3 mm en 35 jours à Dori et 1043,8 mm en 78 jours à Pô. Comparé à l'année précédente, ce cumul était déficitaire à Béréagadougou(67%), Boromo (70%), Bobo-dioulasso (74%), Niangoloko (80%), Dori(81%), et Fada(83%) ; il était similaire à Ouahigouya et Bogandé et excédentaire pour le reste des stations.

,Par rapport à la normale 1971-2000, les postes de Bobo-Dioulasso, Béréagadougou et Niangoloko étaient déficitaires, similaires pour Dori, Bogandé, Boromo, et Gaoua, et excédentaire pour Ouahigouya, Dédougou, Ouagadougou, Fada et Pô.

Cependant et cela de façon générale, il est admis que la campagne s'est moins bien déroulée que la précédente avec des pluies assez mal réparties dans l'espace et le temps dans l'ensemble des régions. L'ensemble des régions ont connu des fins difficiles, marquées par des poches ou épisodes de sécheresse

Tableau1 : Situation pluviométrique au 30 septembre 2009

Localité	D1	D2	D3	Cumul Mensuel 09	Cumul saisonnier 09(CS)	CS08	CS09/CS08	Moy, Cumulée 71-00	CS/Moy, Cumulé 71-00
DORI	14	16,1	7	37,1	395	491	80	430,4	92
OUAHIGOUYA	110	34,6	56	200,6	745	706	106	559,7	133
BOGANDE	107	16,5	4	127,5	559	552	101	557,6	100
DEDOUGOU	91	110,9	7	208,9	880	740	119	690,9	127
OUAGADOUGOU AERO	290	39,7	0	329,7	890	718	124	700,8	127
FADA N GOURMA	50	83,2	0	133,2	846	1022	83	742,6	114
BOROMO	101	54,6	32	187,6	772	1100	70	804,3	96
BOBO-DIOULASSO	46	36,7	42	124,7	761	1024	74	908,8	84
PO	139	57,9	20	216,9	1044	902	116	837,2	125
GAOUA	64	76,4	86	226,4	967	842	115	916	106
NIANGOLOKO	35	30,4	39	104,4	798	997	80	964,3	83

Source : Direction de la Météorologie Nationale

* : CS : Cumul saisonnier.

2.2. Situation hydrologique

Les barrages stratégiques

A l'exception du Sou à Yaran, tous les barrages stratégiques présentent au 06 octobre par rapport à la fin du mois de septembre, marquant aussi l'accalmie de l'activité de la mousson durant la période. Mais dans l'ensemble, il est admis que le niveau de remplissage des points d'eau cette campagne, à l'image de l'activité pluviométrique, est inférieur à celui de dernière. Il va sans dire que comme en 2005-2006, la campagne de saison sèche connaîtra des difficultés prévisibles dans son exécution, compte tenue de la diversité de l'utilisation de l'eau (boisson humaine et animale, utilisation industrielle et agricole).

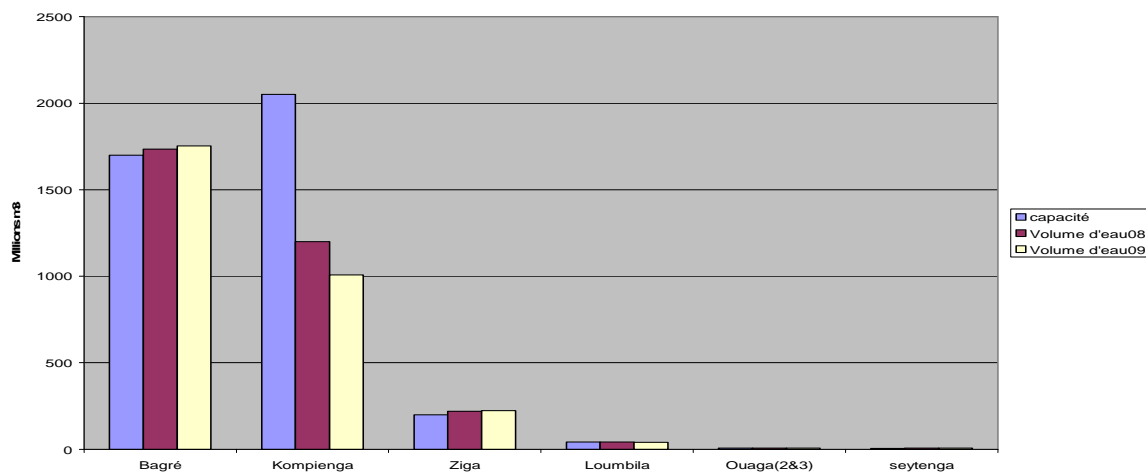
Tableau2 : Remplissage des barrages stratégiques

Barrages	Capacités en millions de m ³	29-sept-09	06-oct-09		06-oct-08		Ecart 06 octobre 2009-06 octobre 2008 en Millions de m ³	variation de stock du 29 septembre 2009 au 06 octobre 2009 en Mm ³	Observations sur le remplissage au 06 octobre 2009
		Volumes stockés (Millions de m ³)	(1) Volumes stockés (Millions de m ³)	Coefficient de remplissage (%)	(2) Volumes stockés (Millions de m ³)	Coefficient de remplissage (%)			
Bagré	1700	1753.00	1729.90	101.70	1730	101.70	-0.1	-23.10	déversements légers
Kompienga	2050	1007.00	988.00	48.20	1200	58.54	-212	-19.00	pas de déversement
Ziga	200	223.64	214.49	107.25	210	105.00	4.40	-0.15	déverse
Loumbila	42.2	40.45	39.46	93.51	40.9	96.02	-1.438	-0.00	arrêt de déversement
Ouaga (2+3)	6.87	5.83	5.76	83.88	6.56	95.40	-0.7973	-0.00	arrêt de déversement
Tougou	4.27	5.05	4.80	112.41	4.45	104.22	0.35	-0.25	légers déversements
Gouiné	11.2	-	5.30	48.10	5.44	48.57	-0.046	-	pas de déversement
Ouahigouya	3.5	-	1.70	48.00	-	-	-	-	pas de déversement
Toécé (Dourou)	90.6	90.00	90.00	105.00	94.3	104.08	1.702	-3.00	déverse
Lac Bam Kongoussi	41.102	43.00	41.83	101.70	41.6	101.21	0.227	-1.27	légers déversements
Séguénéga	1.77	2.17	2.08	117.30	2.06	116.38	0.0178	-0.00	déverse
seytenga	7.3	7.37	7.22	98.80	6.91	94.00	0.307	-0.15	arrêt de déversement
Louda	3.2	1.37	1.20	37.03	1.23	38.44	-0.03	-0.17	arrêt de déversement
Yaran Sourou	360	378.03	381.80	106.07	432	120.00	-50.14	3.83	déversements

Source : Direction Générale des Ressources en Eau

Par rapport à 2008 au 30 septembre, le niveau de remplissage était supérieur à celui de l'année dernière pour les barrages de Bagré, de Ziga et de Seytenga, et inférieur pour ceux de la Kompienga, de Loumbila et de Ouaga(2&3) (cf figure ci-dessous).

Fig1 : capacité et remplissage de quelques barrages stratégiques en 2008 et 2009 au 30 septembre



Au niveau des régions

- Au niveau de la région du Nord, les différents points d'eau et les retenues sont bien approvisionnés et ont atteint pour la plupart, leur niveau maximal de remplissage sauf les barrages les barrages de Titao, Séguénéga et Toécé déversent. Dans la région du Centre-Ouest, le niveau de remplissage des barrages et des cours d'eau est estimé à 75% de leur capacité maximale, alors qu'à la même période de 2008, les barrages déversaient. Cette situation pourrait entraîner des baisses de production des cultures maraîchères dans certaines localités de cette région.

- Le niveau de remplissage des barrages et cours d'eau est satisfaisant dans les régions du Sahel et du Centre Nord. Des déversements sont observés à Yalogo et Seytenga. Cependant la marre de Dori connaît un faible taux de remplissage, de moins de 50%.

- Dans les régions du Centre Sud, du Centre et du Plateau Central, de l'Est et du Centre Est, les taux de remplissage des principaux barrages et des cours d'eau sont satisfaisants mais restent inférieurs à ceux de la campagne précédente à la même période, excepté Ziga qui déverse depuis le 12 juillet.

- L'écoulement du cours d'eau principal dans la Boucle du Mouhoun a continué et s'est amélioré avec la régularité des pluies durant le mois d'août. La situation est comparable à celle de 2008 et meilleure aux 7 dernières années. Le niveau de remplissage du Sourou est satisfaisant mais inférieur à celui de 2008. Le taux de remplissage est de 65%. Dans les Hauts Bassins, on enregistre un déficit par rapport à l'année passée à la même période, pour les trois (3) principaux barrages. Le taux de remplissage varie de 43% (Lobi) à 72% (Moussodougou). La situation de remplissage de ces retenues est donc déficitaire par rapport à 2008 à la même période.

- Au Sud-Ouest et dans les Cascades, les principaux cours d'eau de la région du Sud-Ouest (le Mouhoun, la Bougouriba, la Bambassou) et les barrages et retenues d'eau sont pleins mais ne déversent pas. Dans les Cascades, les principaux barrages de la région excepté celui de Toussiana connaissent un déficit. Leur niveau de remplissage se situe à 70% pour la Comoé, 48 % pour le Lobi. Durant la période du 25 août au 2 septembre 2009, la plupart des ouvrages ont enregistré des apports significatifs, rehaussant ainsi leur niveau de remplissage.

- Le taux de remplissage du barrage de Bagré passe de 55.96% le 25 août à 80.58% le 02 septembre 2009 soit une augmentation de 24.62%. Le barrage de Komienga quant à lui passe de 24.31% à 31.20% soit une augmentation de 6.89%. La plupart des ouvrages présente un déficit de remplissage sauf Ziga, Titao, Séguénéga et Louda qui enregistrent des excédents. Ces excédents vont de 0,16 millions à Séguénéga à 61,81 millions à Ziga. On note une submersion totale du pont au dessus du déversoir du barrage N°3 de Ouagadougou.

- Le remplissage du barrage de Kompienga s'est amélioré et est supérieur à ceux de 2002 et de 2006. A Bagré on note également une amélioration du niveau de remplissage qui est supérieur à ceux de 2002, 2004 et 2006 à la même date.

Tableau3 : Remplissage de quelques barrages au niveau région

Barrages	Capacités (Mm ³)	30 Septembre 2008		30 Septembre 2009
		Volumes stockés (Mm ³)	Coefficient de remplissage (%)	Coefficient de remplissage (%)
Comoé	38,5%	36,1	94	70%
Moussodougou	38,5	36,1	94	72%
Lobi (sud-ouest)	6,057	3,5	58	48 %
Ouahigouya	3,5			
Goinré	11,2	5,6	50	
Toécé	90	95,4	106	
Tougou	4,27	4,7	110	

Source : Direction Générale des Ressources en Eau

2.3. Situation des cultures

La campagne agricole 2008-2009 en cours se caractérise par une abondance et une bonne répartition spatio-temporelle des précipitations ; ce qui s'est traduit au fil des mois par un bon développement végétatif des cultures céréalières, des légumineuses et des cultures de rentes.

A la troisième décennie de juin, à la faveur de la bonne pluviométrie enregistrée, les opérations culturales de semis se sont généralisées sur l'ensemble du pays. Le mil, le maïs et le sorgho sont au stade de levée dans certaines localités du Nord, de l'Est et du Sud Ouest.

A la fin de juillet, la bonne pluviométrie et les conditions agrométéorologiques ont été favorables à un bon développement des plants. Le stade phénologique dominant était le tallage/montaison pour les cultures céréalières, la ramification pour le niébé et la floraison pour l'arachide.

En août, la régularité des pluies a permis aux différentes spéculations de poursuivre leur développement. Le stade phénologique dominant a été la montaison/épiaison pour les cultures céréalières et la floraison pour les légumineuses. L'opération culturale en cours a été le buttage.

La baisse de l'activité pluviométrique en début septembre a occasionné des cas de stress sur les cultures de maïs à Niangoloko et Bogandé, et sur le mil à Dori.

Les différentes spéculations ont entamé la dernière phase de leur développement. Le stade phénologique dominant est l'épiaison pour les cultures céréalières, la floraison/ fructification pour le niébé et maturation pour l'arachide.

L'opération culturale en cours est le début de récolte du niébé, de l'arachide et du maïs dans presque toutes les localités du pays.

2.4. Situation phytosanitaire

La situation phytosanitaire est restée calme dans l'ensemble des régions. Néanmoins, on a relevé quelques attaques localisées qui ont pu être maîtrisées par des traitements appropriés. Il s'agit des cas suivants :

- Anthracnose sur 13 ha de sorgho à Sapouy dans la province du Ziro ;
- Pyriculariose sur le riz dans les bas-fonds aménagés par le Projet Riz Pluvial (PRP) de Moussodougou dans la province de la Comoé et de Léra (1hectare) dans la province de la Léraba ;
- Cécydomie sur 11 ha de riz à Pouni dans le Sanguié, sur le riz à Kouakoualé et à Goyon dans la province du Houet ;
 - Cicadelles sur 30 ha de sorgho rouge à Sakuilga à Monkin et de Tintinga dans le Zoundwéogo et sur 21ha de sorgho à Kassou et Sapouy dans le Ziro ;
- Oiseaux granivores, sauteriaux et cantharides dans des localités du Loroum (Sollé, Banh) et du Yatenga (Koumbri) ;
- Chenilles sur le riz dans la province du Passoré (bas-fond de Koussaogo), sur 50 ha de sorgho à Ténado dans la province du Sanguié ;
- Termites sur un hectare et demi de maïs dans la ferme semencière de Oronkuo dans la province du Ioba.

2.5. Situation des pâturages et du bétail

Le premier trimestre qui marqué le début de la période de soudure pour le cheptel national a été caractérisé du point de vue alimentaire par :

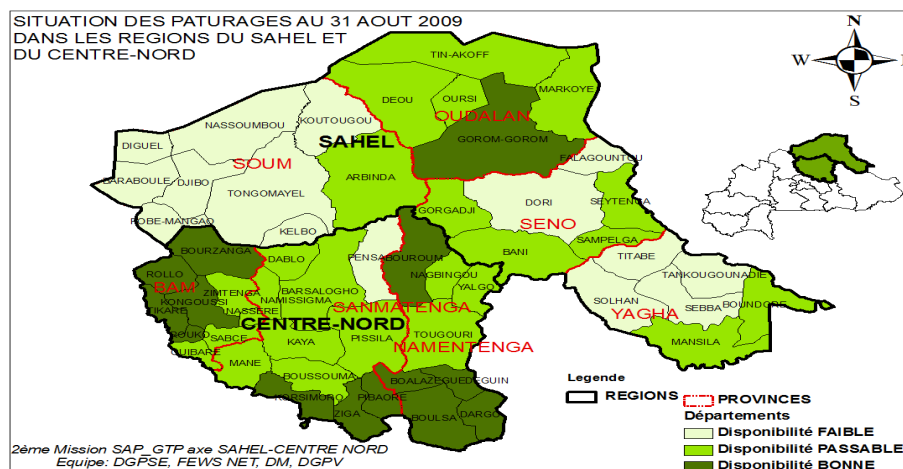
- Une dégradation des pâturages due à l'assèchement total des herbacés et la persistance des feux de brousse dans les principales zones d'accueil des transhumants. Il s'agit des Cascades, du Sud-Ouest et des Hauts-Basins.
 - la raréfaction du fourrage dans l'ensemble des régions.
 - La non disponibilité et le prix élevé des sous produits agro-industriels (il varie de 5000 Fcfa le sac de 50kg dans la Boucle du Mouhoun à 8000Fcfa dans la région du Sahel).
 - Le tarissement et des points d'eau ou la baisse de leur niveau.
 - Des départs massifs des éleveurs en transhumance à l'intérieur comme à l'extérieur du pays.

La raréfaction prolongée du fourrage a eu entre autres pour conséquences la hausse des abattages d'urgence et la baisse de la production de lait. Cette hausse des abattages a été notée au niveau de toutes les espèces particulièrement chez les bovins. Par rapport aux mois précédents, elle a été de 30% pour les bovins, 7% pour les ovins, de 19% pour les caprins et de 14% pour les porcins en avril. Comparativement à la moyenne des 5 dernières années (2004-2008), les abattages contrôlés du mois d'avril 2009 sont significativement à la hausse de 30% pour les bovins, de 37% pour les caprins, de 13% pour les ovins et 27% pour les porcins. La production de lait a diminué de 27% en avril dans les principales unités de production

Cependant, la situation alimentaire du bétail s'est progressivement améliorée avec l'arrivée des premières pluies en mai. Depuis lors, et à la faveur de la bonne pluviométrie, les pâturages se sont bien reconstitués, et les points d'abreuvement du bétail bien remplis.

A la fin du mois d'août. Les régions de la Boucle du Mouhoun, des Cascades, des Hauts Bassins, du Plateau Central, de l'Est, le Centre-Est et du Centre présentaient un bon état des pâturages et un niveau de remplissage des points d'eau. Dans les régions du Nord et du Centre-Ouest la situation générale des pâturages a été jugée satisfaisante en juillet. Les animaux présentent de façon générale un bon état d'embonpoint dans ces régions.

carte2 :



Par contre la région du Sahel et une partie du Centre-Nord et une partie du Nord connaissent un niveau de développement des pâturages assez médiocres comparativement aux autres régions et à la campagne précédente. Les pâturages au niveau de la région du Sahel sont très en retard. Les provinces les plus concernées sont le Soum, le Yagha et du Seno. L'espoir suscité au mois d'août par une reprise de l'activité pluviométrique ne s'est pas poursuivi en ce mois de septembre où le déficit est très prononcé par rapport à l'année passée. A cause de ce déficit l'herbe a jauni de façon précoce. Dans le Yagha, le taux de couverture du pâturage est de 50% et la hauteur n'est pas atteinte.

La province de l'Oudalan quant à elle présente une situation générale des pâturages assez satisfaisante comparativement aux autres localités. Cette situation n'a pas permis au bétail de la région du Sahel de récupérer un bon état d'embonpoint.

Suite aux poches de sécheresse au cours du mois de juillet, quelques mouvements d'animaux ont été constatés entre le mois de juillet et d'août dans la région du Sahel, de l'Est (la province de la Gnagna), du Nord et du Centre Nord. Ces mouvements étaient dirigés à destination du Mali, de la région du l'Est (la province du Gourma) et du Sahel (les provinces de l'Oudalan et du Soum)(cf figure3)

Par contre dans les autres régions du pays, les départs des animaux en transhumance ont été quasi nuls et on a plutôt assisté toujours à des retours de transhumance.

A la faveur de la Journée Nationale du Paysan, toutes les régions ont bénéficié de semences fourragères composées de Niébé, de Sorgho, de la Dolique et du Maïs. Les superficies emblavées en culture varient fortement d'une région à l'autre. Elles vont d'une trentaine d'hectare dans la région du Nord à environ 900ha dans la région de la Boucle du Mouhoun. A la fin aout, excepté la région du Sahel, les cultures fourragères présentaient une bonne physionomie, qui pourrait néanmoins compromise avec les longues épisodes de sécheresse intervenues depuis la troisième décennie de septembre.

La situation zoo sanitaire a été jugée calme au cours à mi parcours de cette campagne agropastorale. Toutefois quelques cas de mortalité d'animaux ont été enregistrés suite à des foyers de maladies contagieuses. Les principaux foyers suspectés sont les pasteurelloses, la fièvre aphteuse, le pseudo peste aviaire, le charbon symptomatique, le charbon bactérien, la peste porcine africaine etc. Tous ces foyers ont été maîtrisés et les effectifs exposés ont été vaccinés. Les mortalités les plus importantes ont été enregistrées à la région du Plateau Central avec plus 500 petits ruminants morts ; au Centre-Ouest avec plusieurs mortalités de porcins et dans la région du Centre-est avec 172 mortalités de ruminants.

L'activité commerciale au niveau des marchés à bétail connaissent un ralentissement cours du mois d'août à cause des activités agricoles et d'inaccessibilité de certaines zones. Pour ce mois d'août c'est plutôt une hausse qui a été constatée par rapport au mois de juillet sur certains marchés tels que Fada N'Gourma, Ouagadougou, Djibo, Gorom-Gorom, Kaya. Les offres de petits ruminants ont augmenté de façon impressionnante sur les marchés de Djibo (113%) et de Gorom-Gorom (37%) entre juin et aout dans la région du Sahel. Celles des bovins ont connues une hausse de 30% sur le marché de Kaya dans la région du Centre-Nord.

La tendance générale des prix des animaux est à la stabilisation comparativement au mois juillet mais ils restent toujours faibles par rapport à juillet. Dans l'ensemble au niveau des marchés provinciaux ou régionaux les prix des animaux sont en hausse par rapport à la campagne précédente mais dans les départements à risque du Sahel, ils sont en baisse comparativement à ceux du mois d'août 2008.

En Août 2009, un taureau en bon état se négociait entre 250 000F et 280 000F dans la région de l'Est à 200 000F et 250 000F au Sahel, au Nord et dans les Hauts Bassins. Un bélier de race mossi se négociait à 32 500 dans la région du Centre et à 29 000 dans la région de l'Est. Le prix du bouc entier sahélien variait entre 15600 et

19500 au Sahel, et celui du bouc entier de race mossi variait entre 16 000 FCFA dans la région de l'Est à 14 500FCFA dans les régions du Centre-Nord et du Centre-Ouest.

Dans la région du Sahel, la vente d'un petit ruminant (mâle et en bon état) permet toujours de disposer d'un sac de 100kg de céréales sur les marchés provinciaux du Sahel (Dori, Gorom-Gorom et Djibo). Dans les marchés départementaux ce ratio varie entre 1,25 et 0,6. Au Centre-Nord, La vente d'un bélier sur le marché de Kaya permet de disposer d'au moins 2 sacs de 100 kg de mil ou sorgho. Par contre la vente bouc de race mossi ne permet de disposer que d'un sac de 100 kg de céréales.

III. PRÉVISION DE LA PRODUCTION CÉRÉALIÈRE 2009/2010

3.1. Rappel de la méthodologie

Il s'agit des différentes phases relatives à la collecte des données, le traitement des données, la procédure d'évaluation et d'estimation des rendements. La méthodologie complète est décrite en annexe 7.

3.2. Évaluation de la production céréalière

321 Production nationale globale

La production nationale globale

Cette année encore, la DGPER a dans une démarche participative et inédite, impliqué l'ensemble des superviseurs régionaux de l'EPA dans la saisie et le traitement des données. Ce qui permettra de faire participer dans les opérations finales jadis conduites par la Direction centrale, ceux qui sont plus près des données primaires.

Le tableau ci dessous donne la comparaison par céréale de la production prévisionnelle 2009/2010 à la production de 2008/2009. Selon la DGPER, la production des céréales pourrait varier de -10% par rapport à la campagne 2008/2009.

Tableau4 : Production céréalière prévisionnelle comparée à la campagne 2009-2010 et à la moyenne des cinq dernières années

Cultures céréalières	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho	Total
Prévisions 2009-2010	1 020 407	948 903	223 433	25 159	1 683 457	3 901 360
Production 2008-2009	1 255 189	1 013 634	195 102	19 547	1 875 046	4 358 518
Production moyenne des 5 dernières années	1 122 581	832 425	138 938	14 965	1 626 870	3 735 779
variation de prévision 2009-2010 par rapport à production 2008-2009	-19%	-6%	15%	29%	-10%	-10%
Variation prévision 2009-2010 par rapport à production moyenne 5 dernières années	-9%	14%	61%	68%	3%	4%

Source : Direction de la Prospective, des Statistiques Agricoles et Alimentaires/DGPER/MAHRH

La production céréalière prévisionnelle nationale a été évaluée par le dispositif de l'enquête permanente agricole. C'est une enquête par interview aux producteurs qui couvre toutes les 45 provinces du pays.

A l'issue de l'enquête, la production céréalière de la campagne agricole 2009/2010 est estimée à 3901360 tonnes. Cette production comparée à la définitive de l'année dernière qui était de 4.358518 tonnes, est en baisse de -10%.

En considérant les différentes spéculations céréalières, il ressort que le **mil** enregistre une production de **1 020 407** tonnes, en baisse de 19% par rapport à celle de l'année dernière ; le **sorgho** à un niveau de production **1 683 458** tonnes, est aussi en baisse de 10% par rapport à la campagne passée; le **maïs** avec **948 903** tonnes de prévu est aussi en baisse de 6% que l'an dernier; seul le **fonio** accuse une augmentation de 29% avec une production de **25 159** tonnes, ainsi que le **riz** qui enregistre une croissance de 15% par rapport à l'an dernier, pour une production attendue de **223 433** tonnes.

Le bilan céréalier prévisionnel

Le bilan céréalier prévisionnel de la campagne agricole 2009/2010 est excédentaire et présente un solde net de 566 636 tonnes dont 309 689 tonnes de solde brut représentant la production nationale. Cet excédent équivaut à 19 % des besoins de consommation. Le disponible apparent par habitant est de 237 Kg. (voir annexe..).

Le bilan alimentaire prévisionnel

L'analyse du Bilan alimentaire montre que les céréales constituent 62% de la consommation en 2009. Pour les prévisions de 2010, cette proportion est également de 60%, démontrant ainsi l'importance des céréales dans la consommation alimentaire. La Consommation énergétique par Habitant et par jour en 2009 est de 2760 kcal, contre une prévision de 2563 kcal en 2010. Ces chiffres sont assez proches de celui des Objectifs du Millénaire pour le Développement qui préconise une consommation énergétique de 2500 Kcal par Habitant et par jour. En améliorant un tant soit peu le système de collecte de données par la mise en place de dispositif opérationnel ad hoc, le CPSA pourrait dans un proche avenir proposer cet outil comme instrument de gestion de la sécurité alimentaire.

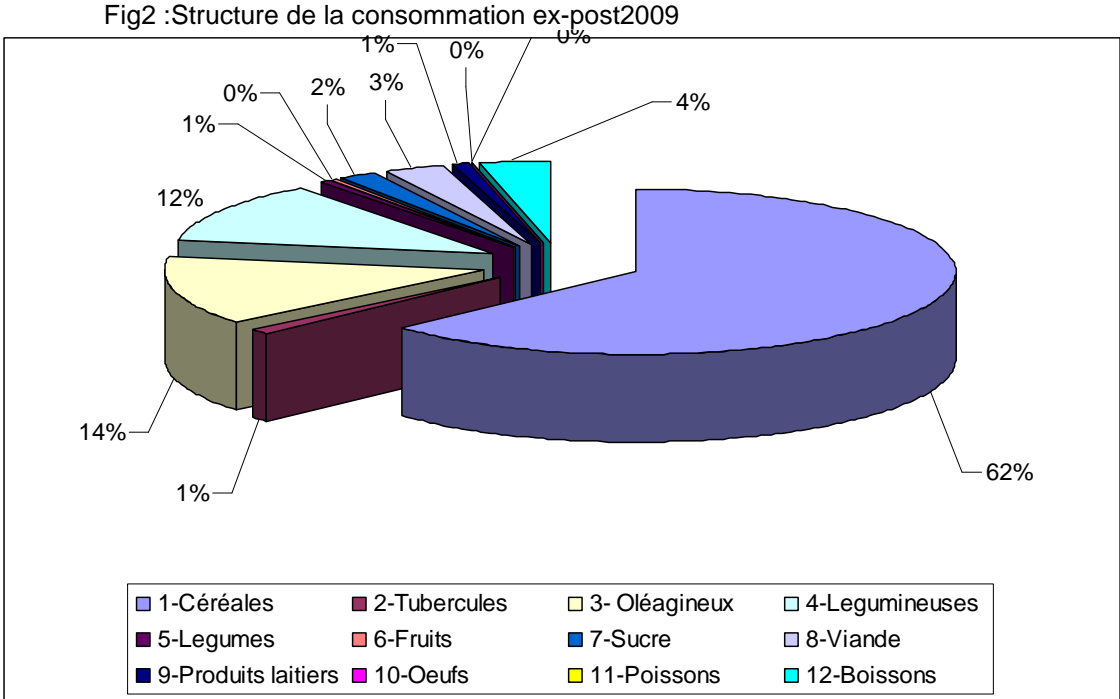
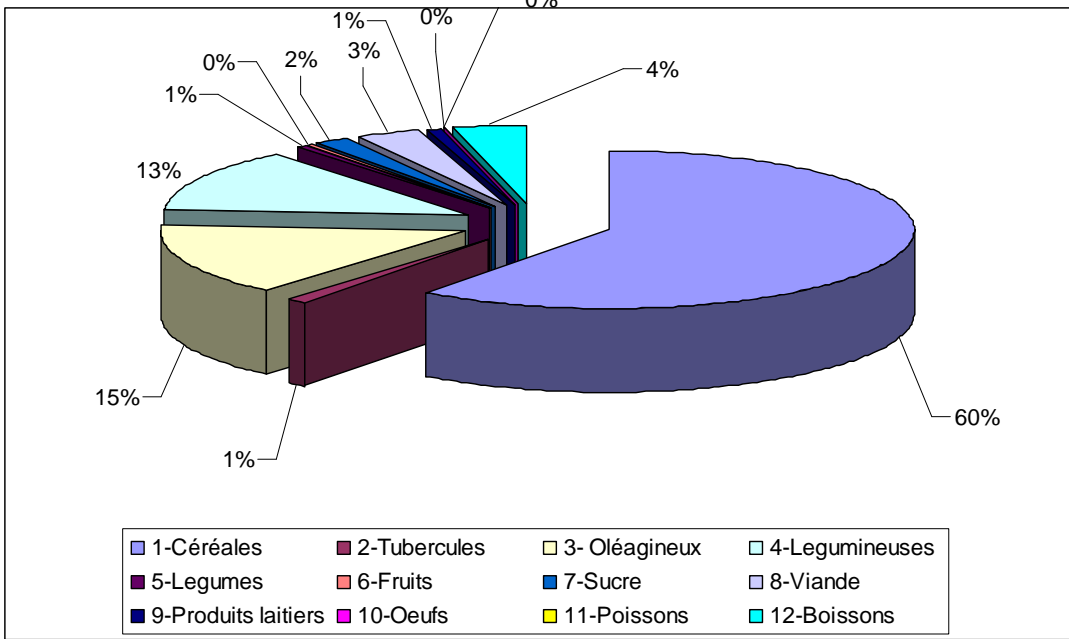
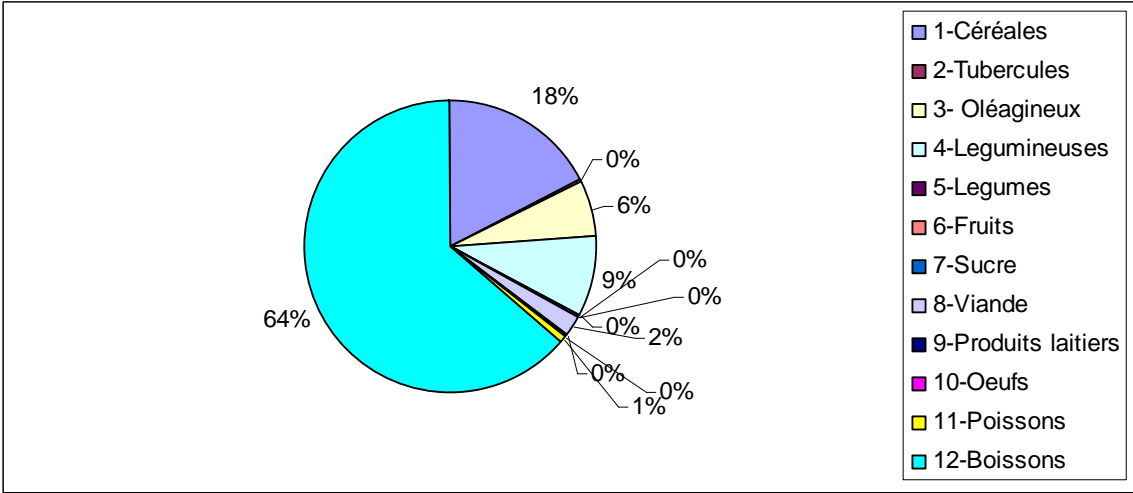


Fig3 : Structure de la consommation prévisionnelle en 2010



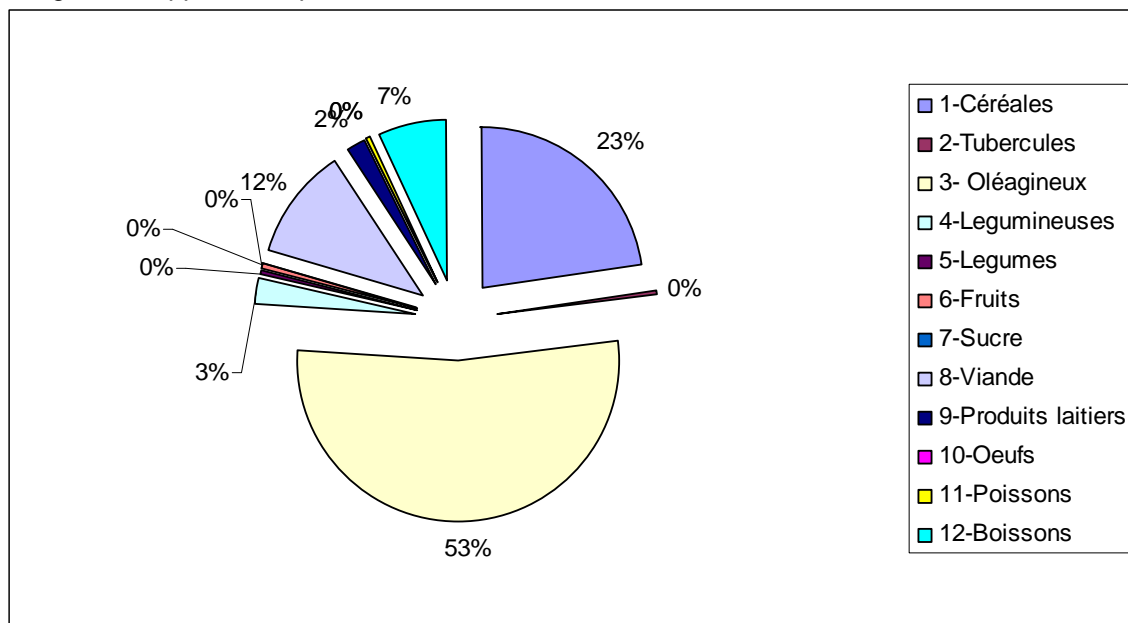
Les apports prévisionnels en protéines sont constitués de 18% de céréales, 64% de légumineuses.

Fig4 :Les apports prévisionnels en protéine2009_2010



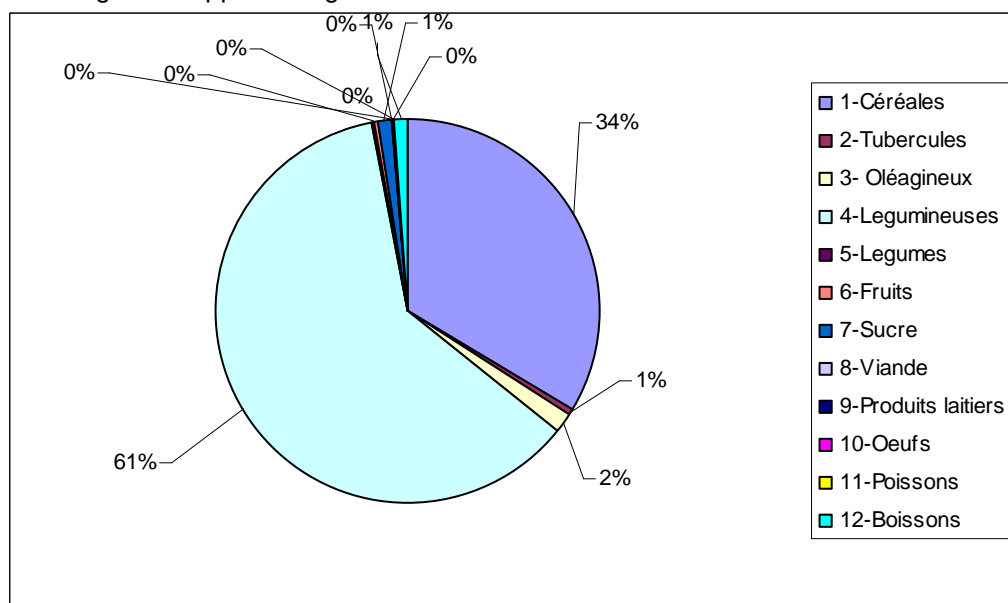
Les oléagineux apporteront l'essentiel des lipides (64%), contre 23% pour les céréales et 12% pour les viandes

Fig5 : Les apports en lipides



Quant aux glucides, ils seront apportées à hauteur de 61% par les légumineuses, et de 34% par les céréales.

Fig6 :Les apports en glucide



322- Au niveau provincial

Sur les quarante cinq (45) provinces :

- onze (11) provinces sont déficitaires avec un taux de couverture faible, inférieur à 90 % ;
- dix sept (17) provinces sont en situation d'équilibre, avec des taux de couverture compris entre 90 % et 120 % ;
- dix sept (17) provinces sont excédentaires avec des taux de couverture des besoins élevés, atteignant ou dépassant 120 %.

Incidence de la pauvreté céréalière

Le taux de couverture national de 106 % montre que la production nationale est suffisante au regard des besoins de consommation de l'ensemble de la population. Cependant, il convient de noter qu'environ 40 % des ménages agricoles sont non autonomes ; c'est-à-dire qu'ils n'arriveraient pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec la seule production de la présente campagne. De même, la situation globale des régions et provinces peut cacher des situations précaires d'existence de certains ménages.

Ainsi, dans la Boucle du Mouhoun qui est excédentaire (173%), plus de 24% des ménages agricoles (soit 27,1% de la population agricole de la région) n'arriveraient pas à couvrir leurs besoins céréaliers avec leur seule production de la campagne présente.

Les performances réalisées au niveau de toutes les spéculations céréalières sont donc assez appréciables, bien que les résultats soient en-dessous de ceux de l'année dernière. Elles sont le fruit de la conjugaison de tous les efforts fournis cette année par les différents acteurs : les producteurs, l'Etat qui s'est plus que d'ordinaire impliqué dans l'activité de production avec des appuis multiformes aux producteurs (distribution d'intrants aux producteurs, canalisation des énergies pour la cause, etc.), la communauté internationale à travers les partenaires techniques et financiers qui ont accompagné de façon substantielle le Gouvernement.

3.2. Evaluation des autres produits alimentaires

321- Les autres produits vivriers

Tout comme pour les céréales, les autres cultures vivrières ont connu des niveaux de production mitigés par rapport à la campagne précédente.

D'un tonnage prévisionnel de plus de **662 141** tonnes pour l'ensemble des autres cultures vivrières , igname, patate, niébé, vouandzou , la production de l'igname est estimée à **63 327**tonnes, principalement au sud ouest (21 632 tonnes), au Centre-Ouest (28 222 tonnes),dans les Hauts Bassins et dans les Cascades. Celle de la patate sera de **68 868** tonnes et le vouandzou est estimé à **55 879** tonnes. Enfin, le niébé connaît un niveau de production avec plus de **474 000** tonnes de production en vue.

Tableau5 :Productions prévisionnelles des autres cultures vivrières en comparaison avec les prévisions de 2008_2009 et la moyenne des 5 dernières campagnes

Autres cultures vivrières	Niébé	Voandzou	Igname	Patate	Total
Prévisions 2009-2010	474 068	55 879	63 327	68 868	662 141
Production 2008-2009	537 680	55 572	43 295	73 221	709 768
Production moyenne des 5 dernières années	429 161	45 599	33 357	71 251	579 368
variation de prévision 2009-2010 par rapport à production 2008-2009	-12%	1%	46%	-6%	-7%
Variation prévision 2009-2010 par rapport à production moyenne 5 dernières années	10%	23%	90%	-3%	14%

Source : Direction de la Prospective, des Statistiques Agricoles et Alimentaires/DGPER/MAHRH

322- Les cultures de rente

Sans oublier l'importance du soja et du sésame, le coton a enregistré semble une production prévisionnelle estimée à plus de **532 248** tonnes accusant une baisse de **25%** par rapport à l'an passé. Les régions traditionnelles de cultures du coton demeurent les régions de la Boucle du Mouhoun (**154 756** tonnes) et les Hauts Bassins avec **206 616** tonnes. Quant à l'arachide les principales zones de production sont le Centre Est et l'Est avec respectivement **67 866** tonnes et **86 586** tonnes.

Tableau6 : Production prévisionnelles des autres cultures vivrières en comparaison avec les prévisions de 2008_2009 et la moyenne des 5 dernières campagnes

Cultures de Rente	Coton	Arachide	Sésame	Soja	Total
Prévisions 2009-2010	532 248	410 193	51 526	16 844	1 010 811
Production 2008-2009	720 675	346 292	51 924	29 209	1 148 100
Production moyenne des 5 dernières années	620 570	287 476	34 040	13 567	955 654
variation de prévision 2009-2010 par rapport à production 2008-2009	-26%	18%	-1%	-42%	-12%
Variation prévision 2009-2010 par rapport à production moyenne 5 dernières années	-14%	43%	51%	24%	6%

Source : Direction de la Prospective, des Statistiques Agricoles et Alimentaires/DGPER/MAHRH

IV. ÉLÉMENTS DES BILANS CÉRÉALIERS ET ALIMENTAIRES

4.1. Population

Les populations ont été estimées sur la base du Recensement Générale de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1996, et celle de 2006. Un taux de croît a été obtenu par croisement des deux populations, ce qui a été possible l'obtention de la population au 30 avril 2010 par projection des chiffres de population de 2009.

Par ces méthodes, on obtient une population globale de 16 059 860 habitants au 30 avril 2010.

Tableau7 : Population au 30 avril 2009 des provinces du Burkina Faso

PROVINCE	Avril_08	Avril_09	Avril_10
BALE	225 626	231 067	235 689
BANWA	283 834	290 267	296 072
KOSSI	291 070	296 609	302 541
MOUHOUN	314 012	321 436	327 864
NAYALA	170 478	173 589	177 061
SOUROU	228 869	232 498	237 148
COMOE	460 503	485 265	507 587
LERABA	133 003	136 927	143 225
KADIOGO	1 989 975	2 114 397	2 220 117
BOULGOU	578 711	594 458	611 698
KOULPELOGO	278 870	288 004	296 356
KOURITENGA	351 756	361 618	372 105
BAM	292 607	300 405	308 216
NAMENTENGA	349 643	358 967	368 300
SANMATENGA	634 477	650 777	667 698
BOULKIEMDE	527 075	536 735	549 080
SANGUIE	309 348	314 780	322 020
SISSILI	223 846	230 807	236 115
ZIRO	192 631	200 273	204 879
BAZEGA	244 561	247 239	251 936
NAHOURI	167 339	171 942	175 209
ZOUNDWEOGO	258 977	264 770	269 801

GNAGNA	436 754	449 374	465 102
GOURMA	330 364	341 421	353 371
KOMANDJOARI	88 396	92 503	95 741
KOMPIENGA	87 699	93 319	96 585
TAPOA	373 715	388 044	401 626
HOUET	1 037 179	1 074 312	1 108 690
KENEDOUGOU	311 015	322 542	332 864
TUY	247 995	256 872	265 092
LOROUM	151 407	155 228	158 643
PASSORE	336 539	342 413	349 946
YATENGA	582 106	594 969	608 058
ZONDOMA	177 223	182 000	186 004
GANZOURGOU	336 016	343 408	349 933
KOURWEOGO	143 414	145 700	148 468
OUBRITENGA	249 664	254 481	259 316
OULDALAN	212 976	220 712	227 775
SENO	282 395	290 199	299 486
SOUM	373 994	386 037	398 390
YAGHA	172 525	178 116	183 815
BOUGOURIBA	108 396	111 503	114 290
IOBA	200 325	203 857	208 953
NOUMBIEL	75 268	77 628	79 569
PONI	273 715	281 240	287 427
Total	15 057 930	15 527 257	16 059 860

4.2. Production disponible et les besoins de consommation humaine

La production disponible est obtenue par la méthode suivante :

- Celle du riz en appliquant un taux estimé à 55% à la production brute soit après constat de 45% de perte.

- Celle du blé par application d'un taux estimée à 85% à la production brute.

- Pour les céréales traditionnelles, le taux de perte est estimé à 15% de la production brute ; la production disponible est donc égale à 85% de la production brute.

Sur cette base, et au vu des productions brutes connues au paragraphe 321 et le bilan céréalier prévisionnel 09_10, la production disponible prévisionnelle de la campagne 2009_2010 est de 3 249 126 tonnes composée de :

- 122 888 tonnes pour le riz
- 0 tonnes pour le blé
- 3 126 238 tonnes pour le groupe de céréales mil maïs, sorgho, fonio.

Pour une population estimée à 16 059 860 habitants au 30 avril 2010, et sur la base d'une norme de consommation de 190 kg par personne et par an, les besoins en consommation humaine s'élève à 3 051 373 tonnes, dont 318 039 tonnes de riz et 80 727 tonnes de blé.

4.3. Importations commerciales et aides alimentaires

431- Les importations commerciales

De novembre 2008 à octobre 2009, le volume total des importations commerciales s'élève à 281 139 tonnes (voir tableau ci-dessous), tandis que les exportations tournent autour de 22 614 tonnes.

Tableau8 : Importation des principales céréales (nov08-oct09)

Intitulé	Total
Mil/ Sorgho /Maïs	18869
Riz	184401
Blé	77870
Total	281 139

Source : Direction Générale de la Douane

Les importations sont essentiellement composées de 184 401 tonnes de riz et de 77 870 tonnes de blé.

Les aides alimentaires en provenance de l'étranger du 31 octobre 2008 au 30 septembre 2009 équivalent à 19088 tonnes composées essentiellement du groupe de céréales traditionnelles (plus de 12614 tonnes), et de riz (6474 tonnes).

Les prévisions d'importation sont estimées à 275 053 tonnes, dont 217 404 tonnes de riz et 38 016 tonnes de blé.

432 Les aides alimentaires en provenance de l'étranger

Les prévisions d'aide alimentaire en provenance de l'étranger, elles, sont estimées à 8014 tonnes sur la période de novembre 2009 à octobre 2010, dont 7021 tonnes de céréales traditionnelles.

4.4. Stocks

Les stocks détenus par les institutions et le privé s'élèvent à 38375 tonnes à la date du 30 septembre 2009.

S'agissant du stock paysan à la date du 31 octobre 2009, il est estimé à 256753 tonnes.

Quant aux stocks finaux prévus par les institutions à la date du 30 septembre 2010, ils s'élèvent à 44750 tonnes essentiellement composées de 2000 tonnes de riz et le reste du groupe maïs- mil-sorgho, soit 42750 tonnes.

Les prévisions de stocks finaux paysans sont de 138 443 tonnes ; c'est la moyenne des stocks initiaux du bilan prévisionnel des cinq dernières campagnes.

Les exportations réalisées pendant la campagne passée sont estimées à 22614 tonnes pour des prévisions d'exportation de novembre 2009 à octobre 2010 à 26120 tonnes. Celles –ci sont égales à la moyenne des exportations ex-post des cinq dernières campagnes et sont composées de prévisions de 625 tonnes de riz, de 1888 tonnes de blé pour 23 607 tonnes des autres céréales.

V. SITUATION ALIMENTAIRE ET ZONES A RISQUE

5.1. Situation alimentaire

5.1.1 Les disponibilités alimentaires

Au cours de cette campagne, les marchés céréaliers ont en général toujours été bien approvisionnés dans toutes les régions du pays malgré le phénomène de la vie chère et les tensions observées sur le marché céréalier aux sorties des récoltes 2008. Ceci est-il du à l'arrière effet de l'important excédent céréalier dégagé à l'issue de la campagne agricole 2008-2009 (852 000 tonnes), de la bonne tenue de la campagne au cours du mois de juillet, et des débuts de récolte en septembre.

La disponibilité alimentaire s'est encore améliorée dès la fin du mois d'août avec le début des récoltes du maïs et de l'arachide dans la première décade du mois de septembre, du déstockage des stocks paysans et commerçants, ainsi que de l'arrivée du maïs ghanéen sur le territoire.

Dans les zones identifiées à risque du Centre, du Centre Est, du Centre Sud, du Plateau Central, du Centre ouest et du Sud ouest, d'une manière générale les disponibilités ont été satisfaisantes. Les marchés ont été régulièrement assez bien approvisionnés en céréales mais surtout à partir des stocks commerciaux, car les disponibles familiales se sont vite épuisés, et cela dès le mois de mars dans certaines localités.

Cependant pendant la période de soudure, la situation alimentaire est difficile notamment pour les populations vulnérables dans les régions du Centre, du Plateau Central, du Centre-Nord (partie Nord de la région), de l'Est (province de la Gnagna), du Nord et principalement du Sahel. Dans plusieurs communes de ces régions qui avaient été identifiées comme zones à risque d'insécurité alimentaire à l'issue des résultats de la campagne 2008/2009, les stocks céréaliers y étaient faibles, voir nuls au sein de certains ménages qui dépendaient entièrement du marché.

Les ventes de céréales à prix social initiées par l'état au profit de ces zones ont soulagé momentanément les difficultés alimentaires des ménages. De même, l'assistance de certaines ONGs a contribué à juguler les difficultés alimentaires dans certaines localités. Cependant, les quantités offertes sont jugées en deçà des besoins et n'ont pas réellement affecté les prix sur le marché. Les marchés régionaux et provinciaux, faciles d'accès étaient moyennement approvisionnés contrairement aux marchés locaux éloignés ou enclavés dont l'approvisionnement était faible.

Au mois de septembre, à la faveur de la bonne pluviométrie, les stocks familiaux se sont renforcés grâce à l'arrivée de nombreux nouveaux produits dans les ménages et sur les marchés; les vivres sont disponibles sur la place du marchés, mais à des prix toujours élevés.

5.1.2. Situation des marchés (évolution des prix)

5.1.2.1 Evolution Générale des prix de janvier septembre

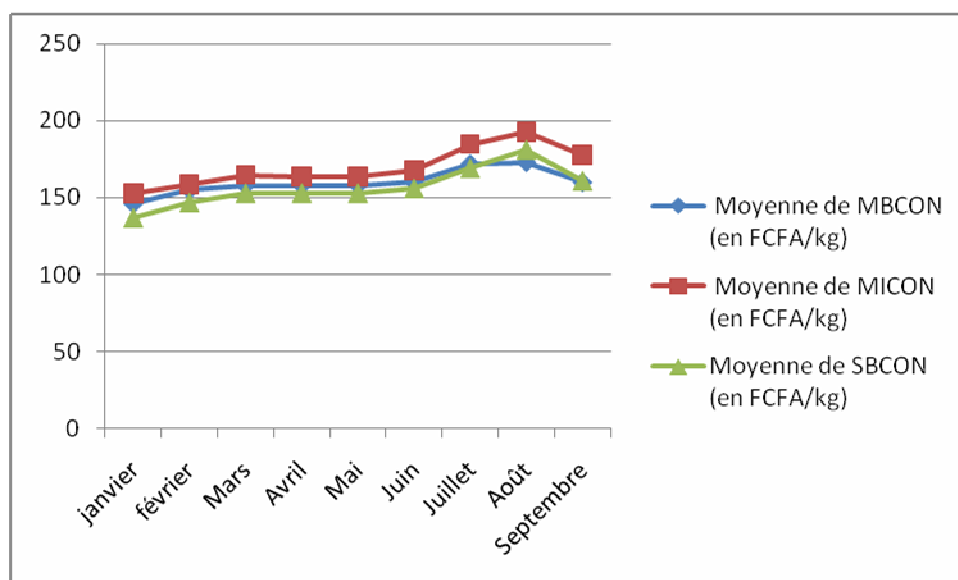
De façon générale, on note que sur les marchés de référence les prix des principales spéculations sur les marchés locaux ont connu d'abord une augmentation de janvier à février avant de connaître une stabilité jusqu'au mois de mai ; ils connaissent ensuite une pente positive de croissance, c'est-à-dire une ascendance notable, et ce jusqu'en juillet, à partir duquel ils amorcent une baisse jusqu'en septembre. (Voir figure ci-dessous).

Le prix moyen du maïs blanc sur la période est de 160 Fcfa/kg, celui du mil local de 171 Fcfa/kg, celui du sorgho blanc de 153Fcfa/kg, et celui du riz importé 400Fcfa/kg. Hormis la période de juin à juillet, le prix au consommateur du maïs blanc connaît une quasi stabilité sur la période de janvier à septembre, passant de 146 Fcfa/kg en janvier à 173Fcfa/kg en août ; celui du mil aussi est stable entre janvier et septembre passant de 153 Fcfa le kg en janvier contre 193 Fcfa en août) ; quant au sorgho blanc, on observe la même tendance :son prix va de 137 Fcfa en janvier à 181 Fcfa le kilogramme en août 2009 ; toutes les spéculations connaissent une quasi stabilité (voir tableau ci-dessous).

Tableau9 : Evolution du prix des principales spéculations de janvier à septembre 2009

Mois	janvier	février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Total
Moyenne de MBCON (en FCFA/kg)	146	155	158	158	158	160	172	173	160	160
Variation (en%)		6,2	1,9	0,0	0,0	1,3	7,5	0,6	-7,5	
Moyenne de MICON (en FCFA/kg)	153	159	165	164	164	168	185	193	178	171
Variation (en%)		3,8	-0,6	0,0	2,4	10,1	4,3	-7,8	3,8	
Moyenne de SBCON (en FCFA/kg)	137	147	153	153	153	156	169	181	161	153
Variation (en%)		4,1	0,0	0,0	2,0	8,3	7,1	-11,0	4,1	

Fig7 : Evolution des prix des principales spéculations de janvier à septembre 2009



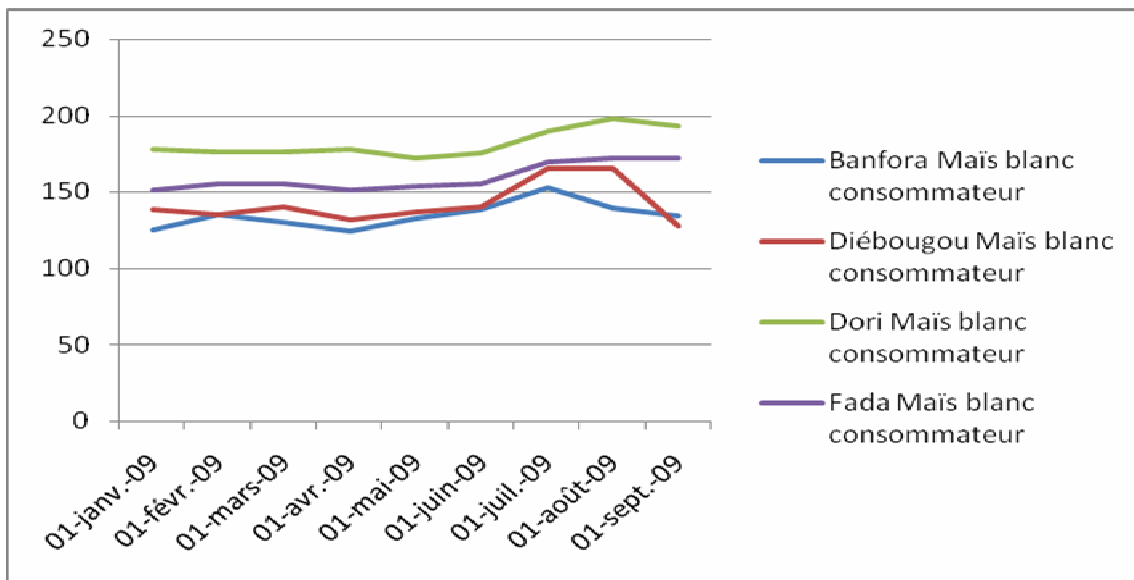
Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, le prix moyen au consommateur du maïs blanc sur la période janvier à septembre 2009 est supérieur à celui de la moyenne quinquennale (134 contre 120Fcf/kg) soit près de 12% de hausse. Ceux du mil local et du sorgho blanc sont aussi supérieurs par rapport aux prix des moyennes quinquennales, tous de 13%.

5.1.2.2 Evolution des prix des céréales sur quelques marchés de référence de janvier à septembre 2009

Les prix les plus bas du maïs blanc sur la période sont enregistrés en avril sur le marché de Banfora, se négociant à 124 Fcfa le kilogramme. Les niveaux de prix les

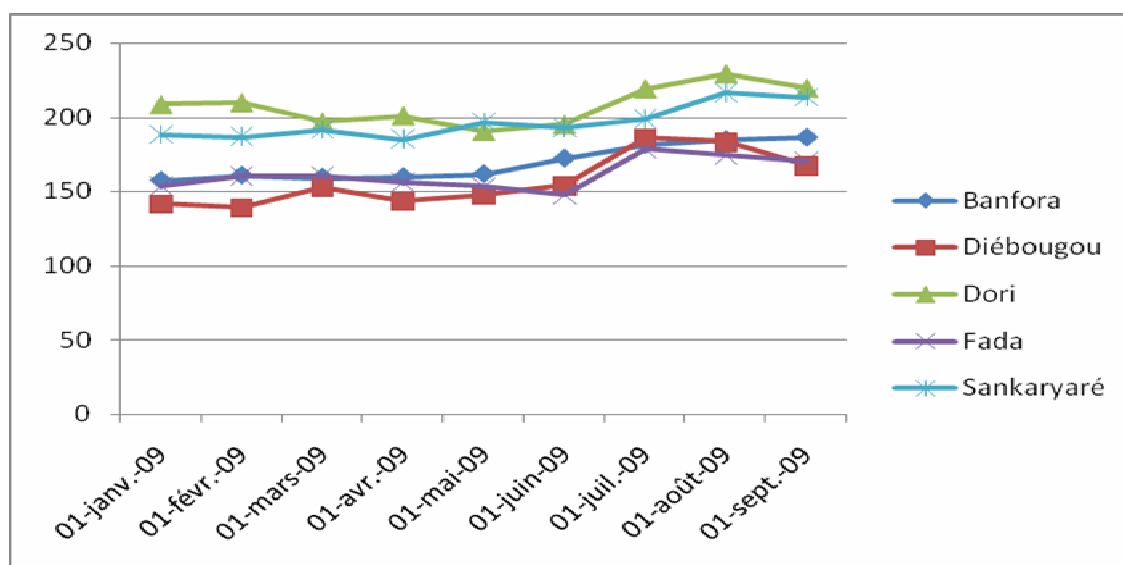
plus élevés au consommateur s'observent sur le marché de Dori, et ils sont de 198 Fcfa/kg en août. Sur ces cinq marchés au mois de septembre, les prix ont connu la même fortune: ils observent tous une baisse par rapport au mois précédent.

Fig8 : Evolution du prix au consommateur du kg de maïs blanc sur quelques marchés de référence



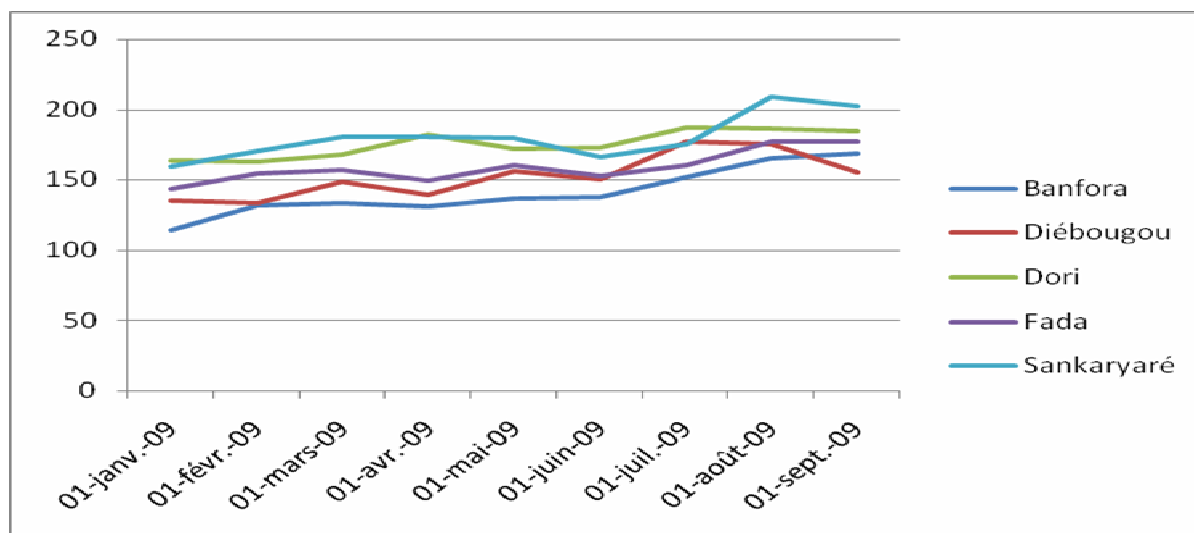
Le prix du mil oscille entre 141 cfa le Kg en avril à Diébougou et 229 Fcfa le kg en août à Dori. C'est ce marché, qui a toujours enregistré les plus hauts niveaux de prix depuis janvier 2009 (cf tableaux annexe2). Tous les prix au consommateur observent une hausse entre les mois de juillet et d'août. A partir de ce dernier mois, tous les prix observent une baisse au mois de septembre sur tous les marchés.

Fig9 : Evolution du prix du kg de mil au consommateur de janvier à septembre 2009 sur quelques marchés de référence



Le sorgho blanc se négocie en ce mois de septembre 2009 sur les marchés de Banfora, Fada et Diébougou dans une fourchette de prix compris entre 150 et 200 Fcfa le kg. En dehors de Banfora, il est en baisse sur tous les marchés par rapport au mois d'août (conf. Annexe2); c'est celui de Sankaryaré qui enregistre au mois d'août le niveau de prix le plus élevé (209 Fcfa/kg). Tout comme pour le mil et le maïs blanc, les prix de la spéculation observent de façon générale une baisse tendancielle sur les marchés de référence depuis le mois de janvier 2009.

Fig10 : Evolution du prix du kg du sorgho blanc au consommateur de janvier à septembre 2009 sur quelques marchés de référence



5.1.2.3 Les prix des céréales au 30 septembre 2009.

Les prix moyens sur les marchés des céréales en ce mois de septembre ont été particulièrement élevés cette année en comparaison à ceux des quatre autres dernières années, et par rapport à la moyenne des cinq dernières années. Par rapport à la campagne 2007-2008, les prix de 2008-2009 connaissent des hausses moyennes de 24% pour le maïs, 20% pour le mil, et de 21% pour le sorgho blanc. Il n'y a que les prix de 2005-2006 qui soient supérieurs à ceux de la présente campagne pour le mil et le sorgho (voir tableau ci-dessous).

Tableau10: Prix moyens du maïs, du mil et du sorgho pendant les cinq dernières années aux mois de septembre

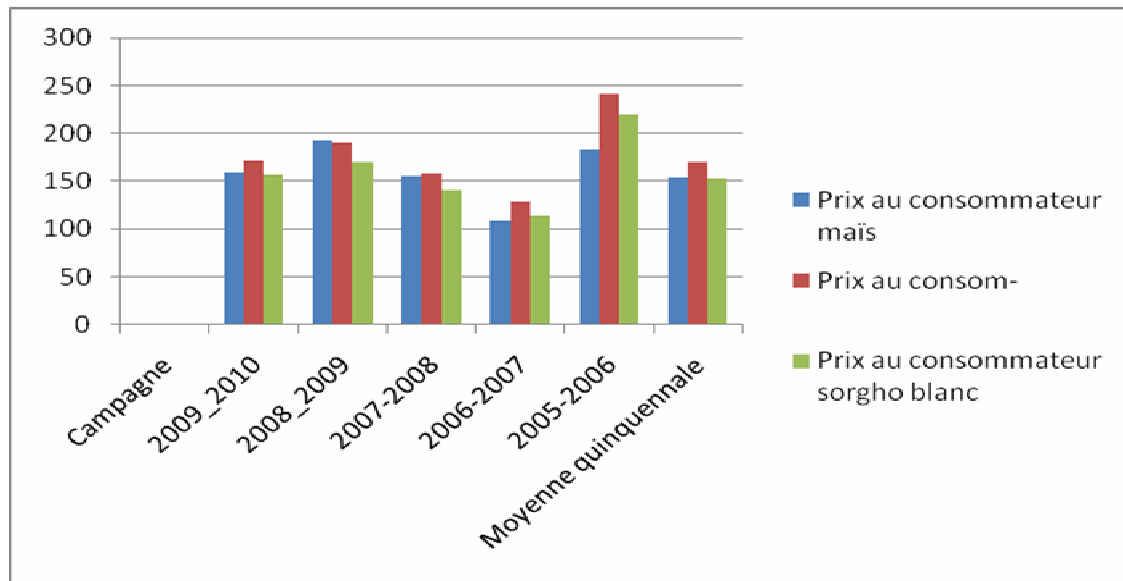
Spéculation Campagne	Prix au consommateur maïs	Prix au consommateur mil	Prix au consommateur sorgho blanc
2009_2010	160	171	157
2008_2009	193	190	170
2007-2008	156	158	141
2006-2007	108	129	114
2005-2006	183	241	220
Moyenne quinquennale	154	170	153

Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, le prix du maïs a été augmenté de 4%, celui du mil local de 0%, et celui du sorgho de 3%.

Tableau11 : Comparaison du prix au consommateur des principales spéculations en septembre 2009 et 2008 sur quelques marchés de référence

Prix spéculation Marché	Maïs blanc consommateur en 2009.	En 2008	Variation 2009/2008 (en%)	Mil local Consomateur	Mil en 2008	Variation 2009/2008 (en%)	Sorgho blanc Cons.	sorgho en 2008	Variation 2008/2007 (en%)
Banfora	134	172	78	186	185	101	169	166	102
Diébougou	128	160	80	167	184	91	155	168	92
Dori	194	216	90	220	198	111	165	179	92
Kongoussi	175	188	93	185	179	103	182	175	104
Koudougou	155	201	77	162	183	89	152	162	94
sankaryaré	168	220	76	213	208	102	203	194	105

Fig11 : Comparaison du prix moyen des principales spéculations aux mois de septembre



Sur les marchés de référence ci-dessous représentatifs des différentes régions du pays, le prix du maïs blanc en septembre 2009 a été toujours inférieur à celui de 2008 sur tous ces marchés. La plus forte baisse par rapport à septembre passé est observé les marché de Banfora (76%)(voir tableau et graphique ci-dessus).

En ce qui concerne le mil local et le sorgho, les variations de prix sur les différents marchés ont été quasi identiques que ceux de l'année dernière sur la plupart des marchés.

Les prévisions de mise en marché

- ***La demande des ménages ruraux***

La demande des ménages ruraux est constituée de celle des ménages agricoles dont la production est insuffisante par rapport à leurs besoins et celle des ménages ruraux non agricoles qui doivent s'approvisionner sur le marché. Cette demande est estimée à 404 000 tonnes de céréales. L'essentiel de cette demande rurale se concentre dans les régions du Nord, du Sahel et du Centre avec respectivement 16,5%, 14,5% et 10,3% de la demande rurale nationale.

- ***La demande des ménages urbains***

Le volume de la demande urbaine potentielle de céréales vaut 289 000 tonnes. Cette demande se concentre essentiellement au Centre (67,4% de la demande urbaine nationale), dans les Hauts Bassins (16,3% de la demande urbaine nationale) et les Cascades (3,4% de la demande urbaine nationale).

- *La demande non solvable des ménages agricoles*

La demande non solvable des ménages non autonomes est de 156 000 tonnes et elle représente la quantité de céréales nécessaire permettant à ces ménages d'atteindre le seuil de consommation de 190 Kg / personne / an. Les régions du Nord, du Centre et du Centre Est totalisent à elles seules plus de 40% de la demande nationale non solvables de céréales. Au Sahel où on enregistre une forte proportion de ménages non autonomes, la demande non solvable reste moins importante. Cela traduit l'importance du marché dans l'approvisionnement des ménages de cette région en céréales. Cette tendance sera maintenue à condition que les prix des animaux permettent aux ménages d'acheter des céréales.

- *L'offre potentielle de céréales commercialisables*

Au niveau national, la quantité de céréale potentiellement commercialisable est de 890 000 tonnes contre une demande potentielle totale de 675 000 tonnes. Ce qui fait ressortir un taux de couverture de 133,7 % de la demande potentielle. Mais la situation varie d'une région à l'autre. A l'exception des régions du Centre, du Nord, du Sahel et du Plateau Central, l'offre potentielle de céréales commercialisables suffirait à satisfaire la demande potentielle de céréales. Cependant, la reconstitution des stocks paysans et institutionnels (publics et organismes internationaux), les exportations, l'approvisionnement des industries, l'alimentation des animaux sont des éléments pouvant conduire à une éventuelle tension des prix, même dans les régions où l'offre potentielle est importante.

5125- Les prévisions des prix des marchés ruraux, urbains, à l'importation

En termes d'accessibilité aux céréales, on a observé une tendance à la hausse des prix depuis janvier pour atteindre un maximum en août avec des niveaux moyens se situant à 175 F CFA /Kg pour le maïs blanc, 196 F CFA/Kg pour le mil et 183 F CFA/Kg pour le sorgho. A partir de septembre, on observe une tendance à la baisse des prix de 9% pour le maïs blanc et 13% pour le mil et le sorgho. Cette baisse pourrait se maintenir jusqu'à la fin des récoltes (novembre-décembre).

L'on pourrait assister à une hausse des prix à partir du mois de janvier, compte tenu d'un certain nombre de facteurs :

- la baisse de la production de la présente campagne par rapport à la précédente ;
- la forte demande éventuelle (Reconstitution des stocks paysans et institutionnels, les exportations, ...) ;
- la situation agricole défavorable dans la plupart des pays de la sous-région.

Concernant le bétail, les mercuriales pourront connaître une hausse au cours du prochain mois à cause des récoltes et de la fête de la Tabaski. Toutefois, ils connaîtront sans doute une chute importante au Sahel dans les prochains mois au regard du mauvais état des pâturages et des perspectives d'une mauvaise récolte dans la région.

En conclusion on peut dire que les disponibilités alimentaires ont été satisfaisantes tout au long de la campagne, en dépit d'un niveau des prix assez élevé des prix des produits des produits céréaliers. Le niveau des prix est resté constamment à un niveau élevé, occasionnant des changements de système d'alimentation dans les ménages et une plus grande précarité des conditions de vie des couches les plus pauvres notamment celles des villes. Ces difficultés alimentaires pourraient s'accroître consécutivement aux chocs, aux diverses utilisations des stocks, et occasionner encore une hausse des prix si des mesures d'atténuation ne sont pas prises dès maintenant.

5.2. Situation nutritionnelle

La situation nutritionnelle des enfants de moins de 5 ans est préoccupante dans certains districts sanitaires:

- **dans la région des cascades**, 2099 cas de malnutrition modéré ont été enregistrés et 622 cas de malnutrition sévère.
- **région du Sahel**: les taux de malnutrition modérée et sévère sont passés de 15,79 à 16,06% et de 1,93 à 2,02% respectivement, du premier trimestre au second trimestre 2009;
- **région du Centre-Ouest**: sur 44 912 enfants mesurés au cours du premier trimestre 2009, 3 163 malnutris modérés et 1 788 malnutris sévères;
- **région du Nord**: sur un effectif de 55 101 enfants mesurés au cours du premier trimestre 2008, 12 299 malnutris modérés et 686 malnutris sévères; ces taux sont passés de 9.17% à 10.66% et 1.21% à 1.50% respectivement au premier semestre 2009.
- **région des Hauts bassins**: sur 107891 enfants mesurés, 20491, malnutris modérés et 5465 malnutris sévères.
- **Au sud ouest** : Au cours du second trimestre, 6532 cas de malnutrition modéré ont été enregistré contre 9456 cas au premier trimestre et 381 cas de malnutrition sévère.
- **région du Centre** : Sur 179 650 enfants pesés au cours du premier semestre 2009, 3,2% étaient malnutris dont 2,8% de malnutris modérés (Poids/taille) et moins de 1% de malnutris sévères (Poids/âge). Ces proportions étaient presque les mêmes qu'au cours de toute l'année 2008.

Cette situation est en partie liée à beaucoup plus de fréquentation des centres de santé et au renforcement des compétences des agents en matière de dépistage.

Au **Centre Sud**, sur 83 510 enfants consultés au cours du premier semestre 2009, 7815 sont malnutris modérés (poids/âge compris entre -2ET et -3ET) tandis que 414 d'entre eux sont diagnostiqués malnutris sévères (poids/âge).

Tableau12 : Situation de la malnutrition dans les districts sanitaires du Centre-Sud au premier semestre 2009

	kombissiri	Manga	Pô	saponé	DRS
Nlle et ancienne consultation	17 177	30 579	25 237	10 517	83 510
Malnutris modérés	1397	3409	1243	1766	7815
pourcentage	8,13%	11,15%	4,93%	16,79%	9,36%
Malnutris sévères	67	298	7	42	414
Pourcentage	0,39%	0,97%	0,03%	0,4%	0,50%
Total malnutris	1464	3707	1250	1808	8229
Pourcentage	9%	12%	5%	17%	10%
Enfants anémiés	5	8	0	1	14
Pourcentage	0,03%	0,03%	0%	0,01%	0,02%

Source : Direction Régionale de la Santé Centre Sud

VI. DETERMINATION DES ZONES A RISQUES

6.1. Situation des inondations et des autres dégâts

Le Burkina Faso a connu cette année toute une série de chocs dont les plus importants en ampleur sont les inondations intervenues au cours du mois de septembre.

6.1.1 Les inondations du mois de septembre 2009

Le 1er septembre 2009, de fortes pluies se sont abattues sur le Burkina Faso et ont causé des inondations dans la capitale Ouagadougou et dans des localités avoisinantes. La capitale a enregistré près de 150 000 victimes.

En plus de Ouagadougou, des évaluations ainsi que des opérations d'assistance aux sinistrés dans d'autres localités ayant connu des inondations. Les zones concernées sont entre autres, les départements de Sanba (844 sinistrés), et Komsilga (1 156 personnes sinistrées) dans la province du Kadiogo, de Kaya dans la province du Sanmatenga (531 victimes) ; les provinces du Sourou (5000) et du Nayala (1860) ont aussi connu de nombreux dégâts, sans compter celles de la Kossi, des Banwa, dans la Boucle du Mouhoun qui ont aussi enregistré des sinistrés ; touchées elles aussi, les données des provinces du Ganzourgou et de l'Oubritenga dans le Plateau central ainsi que des provinces de la Gnagna et de la Tapoa dans la région de l'Est restent toujours à évaluer.

En plus de plus de la perte de environ 14 vies humaines déplorées, individuellement certains sinistrés auraient tout perdu (maison, équipement, animaux, argent, greniers, réserves en vivres, voire moyens de déplacement).

L'Etat et les structures publiques

- Déclaration du sinistre par les autorités et appel à la solidarité nationale et internationale ;

-organisation des premiers secours : relogements des sinistrés sans logement dans des sites d'accueil provisoires, organisation de la coordination des soutiens.

-coordination des secours d'urgence et de réhabilitation

- Lancement le 7 septembre par le Chef de l'Etat des journées de solidarité avec les sinistrés
- Adoption d'un décret portant réglementation des bandes de servitudes des canaux primaires d'évacuation des eaux pluviales, des zones inondables inconstructibles et des zones submersibles dans la ville de Ouagadougou
- Le 19 septembre 2009, le gouvernement burkinabé a mis en place un dispositif de gestion des secours d'urgence. Il devrait permettre une plus grande participation de la société civile et des autres acteurs nationaux.
- Décret relatif à la nomination des membres du conseil de gestion des secours d'urgence

Le privé national

Le privé national, à travers aussi bien les personnes physiques que morales qui ont chacun contribué à la hauteur de leurs moyens, a joué un rôle non négligeable dans le soutien aux personnes sinistrées ; les apports étaient sous forme numéraires, matérielle, services etc.

Les partenaires au développement

Le système des Nations-Unies et ses partenaires directs

Parmi les acteurs les plus actifs il y a le système des Nations Unies à travers ses organes sur place comme au régional, si non au siège : le PAM, la Croix –Rouge, le Catholic Relief Services et Africare, ainsi que l'US AID, ont été parmi les premiers à manifester leurs solidarités par des contributions substantielles : nourrir l'ensemble des sinistrés des logés dans les sites pendant un mois, en attendant une plus meilleure organisation de l'Etat ; contribution substantielle aux relogements d'une grande partie des sinistrés.

La solidarité au niveau bilatéral

Suite à cette catastrophe, la contribution des pays amis n'a pas fait défaut ; sont de ceux-là les Etats de Côte-d'Ivoire, du Togo, du Niger, de la Lybie, du Maroc, du Brésil, d'Israël, du Mali, de l'Algérie, de Taïwan, etc., ont manifesté leur solidarité avec un Burkina Faso meurtri.

6.1.3 Quelques cas de réponses aux besoins au 16 septembre 2009

A l'ampleur des besoins identifiés (voir tableau ci-dessous), la manifestation de solidarité à l'endroit des sinistrés a permis de les soulager un tant soit peu, même si tous les objectifs ne pourraient être immédiatement atteints. Les données ci-dessous représentent quelques cas d'action à la date du 16 septembre 2009:

Secteur santé

- Prise en charge des malades vivant avec des pathologies connues au niveau des sites
- Mise à disposition de tentes destinées aux soins médicaux

Eau, Hygiène et Assainissement

- Création de 36 sites pour le 23 septembre ou, au plus tard, la rentrée scolaire, prévue le 1er octobre 2009 ;
- Aménagement de sites pilotes (eau, assainissement, hygiène)
- La confection des cabines de douche

Abris/Matériel de Survie

- Rencontre des acteurs humanitaires avec le Ministre de la construction ;
- Disponibilité de la Croix Rouge Burkinabé pour la construction des abris avec du matériel local
- Mise en place d'un projet de matrice-Abris et relocalisation

Education

- Installation de tentes servant d'écoles dans les sites de relocalisation et la réhabilitation des écoles endommagées par les eaux de pluie ;
- Renforcement des capacités des enseignants en prise en charge psycho sociale pour les élèves des sites ;

Sécurité Alimentaire

Le secteur sécurité alimentaire travaille actuellement sur une base de 83 000 sinistrés à assister (75 000 adultes et 8 000 enfants <5 ans)

- Approvisionnement pour un total d'environ 55 000 personnes sinistrées dont 9 000 enfants de moins de 5 ans.
- Couverture des besoins alimentaires pour le mois de septembre
- Distribution des vivres à environ 1 000 handicapés sinistrés dont 170 enfants de moins de 5 ans dans les 5 arrondissements de Ouagadougou.

Protection

- Mise en place de 12 sites « Espace amis des enfants »

- Elaboration d'une matrice des interventions

Tableau1 3 : Besoins immédiats identifiés (évalués à la réunion du 16/09/09 de l'ensemble des parties prenantes)

Organisation	Réponse	Assistance financière	Durée	Observation
CONASUR	- 7 réservoirs d'eau - 1 réservoir d'eau mobile			- 60 x 24/36 Person tentes en stock
WFP	- distribution de produits alimentaires à 125 000 pers	USD 500,000	15 jours	30 jours pour les enfants
CRS	- produits alimentaires pour 125 000 pers à distribué par Africare - 30 polytanks disponible		15 jours additionnels	- Produits alimentaires pour les enfants de moins de 5 ans sont inclus - vidange des latrines – projet en cours dans le district de Baskey
UNICEF	- Kits de survie - 32,000 moustiquaires imprégnées distribuées - 32 tentes remises au Ministère de la Santé - Produits non alimentaires distribués dans les 5 districts <ul style="list-style-type: none"> • Distribution de matériel d'urgence • • A. PROTECTION • B. SANTE/NUTRITION • C. EDUCATION • D. EAU/ASSAINISSEMENT ET HYGIENE • E. VIH/SIDA. 	Evalué à USD 120,000 to CONASUR USD 749,839 au 11 sep 09 USD 600,000 USD 475,650.67 USD 617,650 USD 131,569.89 USD 229,840		- besoins supplémentaires disponible après identification Prévision à moyen terme
UNFPA	- 500 kits sanitaires	Pledged USD 10,000		
UNDP		Fonds d'urgence Track III activé pour USD 50,000		Pour assistance technique au Gvt en termes de coordination et d'évaluation des besoins au niveau des arrondissements
WHO	- matériel de désinfection et articles médicaux au Ministère de la Santé pour prévention and traitement du cholera (2x cholera kits) - un traitement prophylactique du paludisme, des médicaments et des matelas fournis aux équipes mobiles - 3 tentes pour l'hôpital sinistré - 1 Véhicule pour l'équipe nationale de réponse d'urgence	USD 211,000		
BF Red Cross	- kits de produits non alimentaires distribués à 100 familles dans le district de Bogodogo. - 8.000 kits à distribuer			Has HR capacity to undertake distribution of relief items & awareness training if given financial support
ACF	- Provision en eau potable à 600 people - 150 kits latrine			
ADRA	- 15 MT de nourritures à distribuer par WFP - Produits non alimentaires à distribuer dans le district de Nongremasson	USD 20,000		
SCF-Canada	- distribution de produits non alimentaires à 464 familles dans le district de Bogodogo			
HELP	- Kits de produits non alimentaires distribués dans le district de Boulmiougou			

ODE		USD 46,000 disponibilité immédiate		
PLAN Int'l.	- 40 Poly Tanks - 40 Latrines			Assistance aux personnes qui ont perdu leurs papiers d'identité
SCF - UK				Envoi d'un expert
MSF-F	- Equipes médicales mobiles			
ECHO		Euro 3,000,000 (~ USD 4,2,000,000)		Mis à disposition pour l'assistance d'urgence
USAID/ OFDA		USD 50,000 paid for 30 polytanks (to CRS)		40 réservoirs d'eau en attente Envoi d'un expert
WB				Envoi d'un expert
Union Européenne	Numéraire	3 000 000 000 FCFA		
(CREDO)	Numéraire FCFA Riz Maïs	26 000 000 FCFA 25 tonnes 25 tonnes Poissons secs 2.5 t		
Africaine et CRS	Céréales	162 tonnes		
ODE	Alimentaire et non alimentaire	Equivalent de 189 000 000 FCFA 20 000 000 FCFA		
Japon	Numéraire	\$ US 152 000		
CICR	Prise en charge ménage	30 tonnes		

6.1.4 - Les autres chocs subis par les populations

La campagne agricole a été entachée aux mois de juillet et d'août par des épisodes et poches de sécheresse dans certaines localités, toutes choses qui y ont entraîné des baisses de rendement. Ainsi, au Sahel et au Centre Nord, la mauvaise installation de la campagne a perduré jusqu'à la fin du mois de juillet. Cette période a été émaillée par des poches de sécheresse très sévères allant de 12 à 21 jours par endroits, occasionnant des resemis et des retards de croissance préjudiciables pour les cultures et les pâturages. La région du Sahel et une partie du Centre-Nord et du Nord connaissent un niveau de développement des pâturages assez médiocres comparativement aux autres régions et à la campagne précédente. En effet, les pâturages au niveau de la région du Sahel sont très en retard. Les provinces les plus concernées sont le Soum, le Yagha et du Seno. La province de l'Oudalan quant à elle présente une situation générale des pâturages assez satisfaisante comparativement aux autres localités. Cette situation n'a pas permis au bétail de récupérer un bon état d'embonpoint. Au regard de la faible disponibilité du pâturage et de l'absence de foin et de résidus de récolte, les éleveurs se rabattent sur les SPAI pour l'alimentation du bétail. Cependant, ces produits sont peu disponibles, et les prix élevés sur le marché par rapport à l'année dernière à la même période.

Suite à cette situation difficile quelques mouvements d'animaux ont été constatés entre le mois de juillet et d'août dans la région du Sahel, du Nord et du Centre Nord à destination du Mali, de la région du l'Est et la province de l'Oudalan

Des poches de sécheresse et une insuffisance de pluie ont également été observées tout au long de la campagne dans la région des cascades augurant une inquiétude quant à la conduite des cultures de contre saison si non du bouclage du cycle des cultures pluviales. Il en est de même de la région du Centre ouest dont la partie nord

du Sanguié et du Boulkiemdé ont particulièrement souffert des poches de sécheresse.

6.2. Estimation des zones à risque (ZAR) et des populations vulnérables

Ainsi il a été observé des poches de sécheresse dans des localités des provinces du Sahel, du Centre nord et du Nord, ainsi que dans les Cascades. Il s'agit particulièrement des provinces du Loroum, (région du Nord), du Namentenga (côté nord), de la Comoé (Cascades), du Sanguié et du Boulkiemdé dans le Centre ouest ainsi que du Soum, de l'Oudalan et du Yagha (Région du Sahel). Les impacts négatifs des poches de sécheresse sur les rendements des cultures ont été significatifs notamment de celles du riz de bas-fonds, du sorgho et des cultures sur les hautes terres.

De plus, dans les provinces à vocation d'élevage, le pâturage a connu difficultés de reconstitution, et les points d'eau permettant l'abreuvement du bétail ont connu un début de tarissement. Cela a entraîné une transhumance précoce du bétail observée dans le Soum, le Lorum et l'Oudalan.

6.2.2- Les zones à risque

A la lumière des indicateurs observés dans les régions ci-dessous, la campagne peut être globalement jugée de bonne à passable.

Mais au vu des chocs subis par les localités sus citées, l'on peut craindre des cas de pertes substantielles par les producteurs rizicoles des bas fonds et de ceux ayant exploité des spéculations à cycle long ou cultivées sur les hautes terres.

Dans les zones d'élevage du Sahel, les perspectives sont moins bonnes pour les animaux : le pâturage y est déjà très pauvres, le prix du SPAI très élevé, les points d'eau en début d'assèchement. La pratique de cultures fourragères a été faible compte tenu des poches de sécheresse.

Au vu de tous ces facteurs et des observations au point 621, les zones ci-dessous ont été retenues comme zones à risque (cf conclusions comité de prévision sur la situation alimentaire et nutritionnelle, octobre 2009) :

- **Région du Sahel** : tous les départements de la province du Yagha, les départements de Sampelga (Séno), de Tin-Akoff et Déou (Oudalan) de Tongomael (Soum) ;
- **Region du Plateau Central** : Tous les départements de la province de l'Oubritenga, les départements de Meguet, Kogo, Salogo et Zam dans la

province du Ganzourgou, les départements de Toeghin, Niou et Laye dans la province du Kourweogo ;

- **Région du Centre-Nord** : les départements de Bourzanga et Kongoussi (province du Bam), Tougouri, Boalla, Nagbingou, Yalgo et Zinguédéghin (province du Namentenga), Kaya, Pissila, Boussouma, Namissiguima, Barsalogho, Pensa et Dablo (province du Sanmatenga) ;
- **Région du Centre-Sud** : les départements de Kayao, de Saponé et Ipelcé dans la province du Bazéga ;
- **Région du Centre** : les départements de Koubri, Pabré, Saaba ;
- **Région de l'Est** : les départements de Bogandé, Coalla, Mani et Liptougou dans la province de la Gnagna, Batiébougou et Haaba dans la province de la Komandjiari ;
- **Région du Centre-Est** : les départements de Andemtenga, Kando et Gounghin dans la province du Kouritenga ;
- **Centre-Ouest** : les départements de Siglé, Nanoro, Kindi, Pella et Soa dans la province du Boulkiemdé ;
- **Région de la Boucle du Mouhoun** : les départements de Sanaba et Balavé dans la province des Banwa.

VII. CONCLUSIONS

Le parcours des différents indicateurs qualitatifs de la campagne agricole 2009_2010 a révélé saison pluvieuse moyenne, avec de nombreuses poches et épisodes de sécheresse enregistrée dans les différentes régions ; cela n'a pas permis partout aux plants de boucler leur cycle. Il est fort probable qu'on n'assiste pas à des récoltes exceptionnelles : l'installation difficile, les poches de sécheresse et les inondations vont avoir des répercussions sur le maïs, et le sorgho hors bas-fonds. De plus compte tenu des taux de remplissage moyen des différents point d'eau, ainsi que la mauvaise reconstitution du fourrage, le cheptel sera appelé à souffrir dès le mois de février. Ce pessimisme est aggravé par le choc des inondations dont les conséquences sont coûteuses à atténuer malgré la ferveur constatée dans les manifestations de solidarité.

Compte tenu de ce tableau peu luisant beaucoup de zones, frappées par les sécheresses de dernière minute et/ou par les inondations occasionnant des pertes non négligeables de production de certaines spéculations, risquent de connaître une situation alimentaire difficile. Il s'agit notamment des provinces du Sahel, celles du nord du Centre Ouest, et du Centre nord

Aussi, un certain nombre de mesures d'urgences devraient être diligentées au profit des zones à risque en plus des actions humanitaires déployées à savoir:

- un renforcement des capacités de production ;
- une mise à disposition des vivres à prix social à toutes provinces déficitaires ;
- une dynamisation des systèmes de transfert des céréales des zones excédentaires vers les zones déficitaires ;
- une mise à disposition aux producteurs des Sous Produits Agro-Industriels (SPA) à des prix subventionnés ;
- une organisation précoce la campagne de vaccination contre la PPCB ;
- une sensibilisation des producteurs pour un démarrage précoce de la campagne de contre saison surtout dans les localités ayant connu des grandes poches de sécheresse ;
- une réhabilitation des hydro-agricoles endommagés.

ANNEXES

Annexe1-Superficie totale des céréales EPA 2009-2010

DRAHRH/Province	Mil	Maïs	Riz	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Ensemble
CENTRE	23 153	4 823	489	-	17 447	10 558	56 470
Kadiogo	23 153	4 823	489	-	17 447	10 558	56 470
PLATEAU CENTRAL	60 612	12 521	2 891	-	52 109	59 374	187 508
Ganzourgou	17 731	7 107	1 583	-	16 976	42 065	85 462
Ouhritenga	26 795	4 723	571	-	21 764	14 724	68 578
Kourwéogo	16 086	692	737	-	13 369	2 585	33 468
CENTRE-NORD	85 331	11 970	352	-	199 112	972	297 737
Bam	20 600	3 054	-	-	40 310	-	63 964
Namentenga	19 324	3 406	267	-	60 559	344	83 900
Sanmatenga	45 407	5 510	85	-	98 243	628	149 873
CENTRE-OUEST	95 660	51 145	2 060	-	184 095	45 007	377 967
Boulkiemdé	39 227	3 277	330	-	61 399	20 830	125 063
Sanguié	35 661	1 513	181	-	62 603	5 254	105 212
Sissili	9 862	35 138	815	-	31 114	8 654	85 582
Ziro	10 911	11 217	734	-	28 979	10 268	62 109
CENTRE-SUD	67 294	28 321	4 479	-	18 887	42 610	161 591
Bazèga	32 141	6 619	687	-	8 476	16 663	64 586
Nahouri	8 329	13 798	2 054	-	3 933	6 953	35 067
Zoundweogo	26 824	7 905	1 738	-	6 478	18 994	61 938
SAHEL	227 363	1 944	-	13	71 276	4 006	304 602
Oudalan	74 249	32	-	-	3 601	61	77 944
Séno	33 830	230	-	-	15 195	-	49 255
Soum	110 777	1 047	-	13	23 920	260	136 018
Yagha	8 507	634	-	-	28 559	3 685	41 385
BOUCLE MOUHOUN	245 297	92 486	10 388	8 462	223 388	19 676	599 697
Kossi	119 118	6 028	423	8 163	32 174	3 792	169 699
Mouhoun	43 874	18 665	517	-	42 346	6 275	111 676
Sourou	22 363	2 812	1 842	-	46 052	1 322	74 391
Balé	14 855	24 739	1 068	-	26 540	6 149	73 351
Banwa	23 079	38 540	6 107	300	39 653	1 549	109 228
Nayala	22 008	1 702	430	-	36 623	589	61 352
EST	105 511	51 167	5 373	-	165 778	32 804	360 633
Gnagna	28 724	4 561	-	-	81 873	1 446	116 604
Gourma	44 280	14 282	1 143	-	20 460	14 156	94 321
Tapoa	16 192	20 875	3 621	-	43 115	10 131	93 933
Komandjoari	7 922	2 219	1	-	18 911	-	29 052
Kompienga	8 393	9 230	608	-	1 420	7 072	26 722
CENTRE-EST	71 153	31 411	9 177	-	28 279	68 698	208 717
Boulgou	31 086	13 732	3 665	-	4 680	19 560	72 725
Kouritenga	20 024	2 439	874	-	16 357	30 917	70 611
Koulpégo	20 043	15 240	4 637	-	7 242	18 220	65 381
NORD	154 761	4 884	509	530	155 008	3 573	319 266
Passoré	16 838	776	356	-	53 508	3 104	74 582
Yatenga	103 003	2 761	93	229	68 679	370	175 134
Loroum	30 882	655	61	301	8 614	99	40 611
Zonoma	4 038	692	-	-	24 208	-	28 938
SUD-OUEST	58 802	51 526	4 322	-	41 533	39 771	195 954
Bougouriba	10 022	7 544	345	-	3 277	8 758	29 947
Poni	17 872	21 935	1 246	-	13 372	9 979	64 404
Ioba	24 982	15 196	1 908	-	19 010	19 796	80 891
Noumbiel	5 927	6 851	823	-	5 874	1 238	20 713
HAUTS-BASSINS	55 961	166 709	10 346	19 066	108 664	31 379	392 124
Houet	27 221	58 072	5 089	7 749	40 675	17 822	156 628
Kéné Dougou	11 893	58 468	3 112	11 317	37 703	4 140	126 634
Tuy	16 846	50 169	2 145	-	30 286	9 416	108 862
CASCADES	10 174	66 640	6 462	4 862	18 771	5 993	112 901
Comoé	5 249	41 030	4 320	3 460	15 283	5 284	74 625
Léraba	4 925	25 610	2 143	1 402	3 488	709	38 276
BURKINA FASO	1 261 072	575 546	56 845	32 933	1 284 347	364 421	3 575 164

Source : Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires/DGPER/MAHRH

Tableau A 1: production totale prévisionnelle céréalière - campagne 2009-2010

DRAHRH/Province	Mil	Maïs*	Riz*	Fonio	Sorgho blanc	Sorgho rouge	Ensemble
CENTRE	15 867	5 692	3 227	-	14 284	8 649	47 720
Kadiogo	15 867	5 692	3 227	-	14 284	8 649	47 720
PLATEAU CENTRAL	40 473	15 112	9 627	-	47 062	59 740	172 014
Ganzourgou	14 562	10 208	6 202	-	17 492	47 648	96 114
Ouhritenga	15 113	4 169	1 404	-	14 689	9 536	44 911
Kourwéogo	10 798	735	2 020	-	14 881	2 556	30 990
CENTRE-NORD	73 884	13 997	6 355	-	200 029	1 065	295 330
Bam	16 246	3 248	1 327	-	39 224	-	60 045
Namentenga	17 640	3 500	2 473	-	56 059	357	80 029
Sanmatenga	39 998	7 249	2 555	-	104 747	707	155 257
CENTRE-OUEST	74 324	90 392	9 033	-	167 993	44 262	386 004
Boulkiemdé	27 872	3 058	2 650	-	48 168	16 410	98 158
Sanguié	25 622	1 439	1 749	-	46 074	4 356	79 241
Sissili	10 855	65 426	2 866	-	41 561	13 211	133 919
Ziro	9 975	20 469	1 768	-	32 190	10 285	74 686
CENTRE-SUD	53 796	36 608	14 196	-	22 428	47 614	174 642
Bazèga	26 193	9 475	3 191	-	10 595	18 328	67 782
Nahouri	6 980	16 402	3 948	-	4 047	8 203	39 579
Zoundweogo	20 623	10 731	7 057	-	7 786	21 083	67 280
SAHEL	127 241	1 281	1 558	0	50 414	2 067	182 562
Oudalan	34 088	6	5	-	8 072	35	42 207
Séno	17 355	122	125	-	8 591	-	26 193
Soum	67 155	788	1 093	0	15 553	74	84 663
Yagha	8 643	364	335	-	18 198	1 958	29 499
MOUHOUN	207 888	142 356	34 284	6 288	204 829	24 377	620 023
Kossi	97 199	6 211	604	6 067	29 716	3 023	142 821
Mouhoun	44 083	29 118	2 772	-	47 494	11 298	134 766
Sourou	14 161	12 312	13 524	-	34 744	841	75 584
Balé	14 579	36 138	3 693	-	28 170	7 385	89 965
Banwa	22 737	57 180	12 265	221	37 357	1 406	131 166
Nayala	15 128	1 397	1 425	-	27 348	423	45 721
EST	114 682	82 792	15 548	-	199 897	47 032	459 952
Gnagna	34 606	6 576	2 863	-	90 876	1 743	136 664
Gourma	29 218	16 689	2 621	-	16 068	14 847	79 443
Tapoa	28 563	41 977	7 437	-	67 005	21 400	166 382
Komandjoari	12 729	4 826	646	-	24 162	-	42 363
Kompienga	9 567	12 724	1 982	-	1 785	9 042	35 100
CENTRE-EST	76 419	51 433	37 425	-	34 418	90 633	290 329
Boulgou	38 475	21 867	24 974	-	7 667	28 182	121 165
Kouritenga	14 924	3 067	3 981	-	18 157	37 554	77 683
Koulpélgo	23 020	26 500	8 470	-	8 595	24 896	91 481
NORD	111 220	5 093	5 246	331	140 988	3 517	266 395
Passoré	12 982	794	697	-	46 016	3 208	63 697
Yatenga	69 952	2 936	2 321	185	63 513	226	139 135
Loroum	24 143	658	1 422	145	9 859	83	36 310
Zonoma	4 143	704	806	-	21 600	-	27 252
SUD-OUEST	57 993	61 432	11 593	-	39 302	46 583	216 904
Bougouriba	6 708	9 485	884	-	3 280	6 569	26 925
Poni	23 089	26 417	5 104	-	12 169	13 479	80 258
Ioba	24 208	20 261	4 580	-	20 066	25 462	94 577
Noumbiel	3 988	5 270	1 026	-	3 787	1 073	15 144
HAUTS-BASSINS	55 540	327 873	50 257	14 259	127 529	34 353	609 811
Houet	30 134	123 159	32 006	6 821	53 319	19 901	265 341
KénéDougou	10 028	113 695	12 783	7 438	41 630	4 337	189 910
Tuy	15 378	91 018	5 468	-	32 581	10 115	154 561
CASCADES	11 079	114 843	25 083	4 281	17 272	7 118	179 676
Comoé	6 111	68 815	14 567	2 757	14 096	6 394	112 741
Léraba	4 968	46 028	10 516	1 524	3 175	724	66 935
BURKINA FASO	1 020 407	948 903	223 433	25 159	1 266 447	417 011	3 901 360

Source : Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et Alimentaires/DGPER/MAHRH

31 Evolution du prix du maïs blanc au consommateur sur quelques marchés de référence en 2009

Marché	01-janv-09	févr-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	Moyenne
Banfora	125	135	130	124	132	139	153	139	134	134
Boussé	154	158	163	158	143	150	162	155	154	155
Diébougou	138	135	140	132	137	140	165	165	128	141
Djibo	166	172	180	186	189	186	211	214	182	186
Dori	178	177	177	178	172	176	190	198	194	182
Fada	151	155	155	151	153	155	170	172	172	159
Gounghin	121	161	164	155	160	167	165	181	190	160
Gourcy	153	167	176	183	172	176	183	185	157	172
Kombissiri	144	149	155	149	153	155	166	172	152	155
Kongoussi	146	148	153	162	163	163	172	178	175	162
Koudougou	143	144	155	153	152	152	164	174	155	154
Niéneta	145	152	152	153	153	153	162	160	139	152
Ouahigouya	159	161	163	174	172	171	186	181	169	170
Sankaryaré	144	173	172	179	184	174	169	173	168	170
Moyennes mensuelles	146	155	158	158	158	160	172	173	160	160

32 Evolution du prix du mil local au consommateur sur quelques marchés de référence en 2009

Marché	01-janv-09	févr-09	mars-09	avr-09	mai-09	juin-09	juil-09	août-09	sept-09	Moyenne
Banfora	157	161	159	160	162	172	181	185	186	171
Boussé	129	139	151	143	127	134	157	156	131	141
Diébougou	141	139	153	143	147	154	186	183	167	157
Djibo	167	166	176	176	171	177	213	209	194	183
Dori	209	210	197	201	191	195	219	229	220	208
Fada	154	161	161	157	153	148	179	175	171	160
Gayéri	158	146	146	146	142	133	155	194	182	156
Gorom-Gorom	194	195	191	195	207	225	249	276	261	223
Gounghin	147	195	195	183	190	192	191	201	213	190
Gourcy	142	163	171	170	173	176	192	197	187	175
Kombissiri	146	138	142	142	146	152	163	167	143	149
Kongoussi	127	143	154	164	167	164	175	186	185	163
Koudougou	147	151	154	152	161	160	179	188	162	162
Niéneta	153	153	162	166	165	174	187	193	193	174
Ouahigouya	153	155	158	168	158	164	181	191	201	172
Sankaryaré	188	187	192	185	197	193	199	216	213	197
Sebba	173	216	223	223	223	224	205	233	229	217
Tenkodogo	146	142	154	145	141	152	171	167	149	152
Tita	129	122	140	139	140	156	171	171	131	144
Titao	145	166	178	174	177	173	198	197	184	177
Tougan	139	153	155	157	151	171	174	187	145	156
Yako	157	151	153	152	167	162	184	191	170	165
Yalgo	170	179	181	191	192	192	193	212	212	191
Moyennes mensuelles	153	159	165	164	164	168	185	193	178	171

Annexe4 : Le Bilan ex-post 2008_2009

POSTES	RIZ	BLE	MIL,SORGHO MAIS,FONIO	TOTAL
POPULATION AU 30 / 04 / 2009				15527257
RESSOURCES				
PRODUCTION BRUTE (CAMP 2008/2009)	195102	280	4163416	4358798
PRODUCTION DISPONIBLE	107306	180	3538904	3646390
STOCKS INITIAUX AU 01/11/2008	18650	0	117467	136116
-STOCKS PAYSANS	0	0	98358	98358
- AUTRES STOCKS	18650	0	19109	37758
IMPORTATIONS	184401	77870	18869	281139
- COMMERCIALES	177927	77870	6255	262051
- AIDES ALIMENTAIRES	6474	0	12614	19088
TOTAL RESSOURCES	310356	78050	3675239	4063645
EMPLOIS				
EXPORTATIONS	500	0	22114	22614
STOCKS FINAUX (AU 31/10/2009)	2365	0	292764	295128
- STOCKS PAYSANS	0	0	256753	256753
- AUTRES STOCKS	2365	0	36011	38375
CONSOMATION APPARENTE TOTALE	307492	78050	3360362	3745903
CONSOMMATION APPARENTE PAR HABITANT (Kg)	20	5	216	241
NORME OFFICIELLE DE CONS. (Kg)				190Kg\an\pers.

Source: Comité de prévision

POSTES	RIZ	BLE	MIL, SORGHO MAÏS, FONIO	TOTAL
POPULATION AU 30/04/2010				16 059 861
1. DISPONIBILITES	125 253	0	3 419 002	3 544 255
PRODUCTION BRUTE (CAMP 2009/2010)	223 433	0	3 677 927	3 901 360
PRODUCTION DISPONIBLE	122 888	0	3 126 238	3 249 126
STOCKS INITIAUX (AU 01/11/2009)	2 365	0	292 764	295 128
-STOCKS PAYSANS	0	0	256 753	256 753
-AUTRES STOCKS	2 365	0	36 011	38 375
2. BESOINS	320 039	80 727	2 833 800	3 234 566
NORMES DE CONSOMMATION(kg/hbt/an)	20	5	165	190
CONSOMMATION HUMAINE	318 039	80 727	2 652 608	3 051 374
STOCKS FINAUX (AU 31/10/2010)	2 000	0	181 193	183 193
+ STOCKS PAYSANS	0	0	138 443	138 443
+ AUTRES STOCKS	2 000	0	42 750	44 750
3. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) BRUT	-194 786	-80 727	585 201	309 689
4. SOLDE IMPORT/EXPORT	217 773	36 128	3 047	256 947
IMPORTATIONS COMMERCIALES (2009/2010)	217 404	38 016	19 633	275 053
+ COMMERCANTS PRIVES	206	36		
+ AUTRES IMPORTATIONS	967	921	8 843	252 730
AIDES ALIMENTAIRES	10 436	1 095	10 791	22 323
EXPORTATIONS PREVUES	994	0	7 021	8 014
5. EXCEDENT(+)/DEFICIT(-) NET	22 987	-44 599	588 249	566 636
6. DISPONIBLE APPARENT/HBT(kg)	21	2	213	237

Source : Comité de Prévion

Annexe6 : Bilan alimentaire prévisionnel 2009_2010

Population au 30/06/10 16 059 861

Produits	Norme de consommation	Consommat/HBt(kg)	taux couvert.	Apport calorique (Kcal/j)	Apport protéinique(gr/j)	Apport Lipide (gr/j)	Apport glucide (en gr/j)
1-Céréales	186	156	84	1481	41	13	316
2-Tubercules	6	7	120	28	0	0	6
3- Oléagineux	14	24	169	360	14	30	14
4-Legumineuses	7	34	484	319	20	2	577
5-Legumes	20	12	60	14	1	0	3
6-Fruits	6	4	71	8	0	0	2
7-Sucre	4	5	114	50	0	0	11
8-Viande	12	11	95	82	5	7	0
9-Produits laitiers	18	8	44	17	1	1	1
10-Oeufs	1	0	1	0	0	0	0
11-Poissons	2	1	37	3	2	0	0
12-Boissons	54	111	206	96	147	4	12
Ensemble	246	372	151	2457	231	57	942
<i>Produits végétaux</i>	213	352	165	2355	224	49	940
<i>Produits animaux</i>	33	20	61	102	8	8	1

INTRODUCTION

La Direction de la Prospective et des Statistiques Agricoles et alimentaires (DPSAA) est la structure chargée de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion des statistiques dans le domaine de l'agriculture. Elle produit et met à la disposition de nombreux utilisateurs des données structurelles et conjoncturelles qui permettent de caractériser les systèmes de production et les performances de l'agriculture. La campagne pluvieuse fait l'objet d'un suivi régulier alors que la saison sèche est suivie suivant les préoccupations du moment où selon les disponibilités financières et logistique.

L'évaluation des résultats de la campagne est réalisée par le dispositif statistique du Ministère en charge de l'Agriculture à travers l'enquête permanente agricole l'enquête maraîchère sous le visa statistique N° AP2008002CNSCS4 du 7 octobre 2008 par le Conseil National de la Statistique conformément à la loi sur les activités statistiques nationales.

Le présent rapport est élaboré dans le but d'apporter des réponses aux questions essentielles que sont : Comment sont conçus les questionnaires? Quelles instructions donner aux enquêteurs pour la collecte et la vérification ? Quel est le plan de sondage adopté ? Comment est préparée l'exploitation des données collectées? Comment est organisée la publication finale des résultats ?

PARTIE I : DISPOSITIF DE L'ENQUÊTE PERMANENTE AGRICOLE

➤ OBJECTIF DE L'EPA

La vocation première du dispositif est l'évaluation des superficies, des rendements et des productions des principales cultures en saison pluvieuse et en saison sèche. Cette évaluation est faite en deux temps : août et septembre, pour les prévisions saisonnières, et à la fin des récoltes pour les résultats définitifs.

Les objectifs spécifiques visés par l'enquête sont :

- évaluer les superficies, les rendements et les productions agricoles définitives par province et du pays pour chaque culture.
- réaliser des prévisions de récoltes céréalières courant septembre de chaque année afin d'informer très tôt le gouvernement et ses partenaires au développement de façon objective sur la situation de la campagne. Ces prévisions permettent d'établir un bilan céréalier prévisionnel ;
- faire des estimations de stocks résiduels paysans courant septembre.

Outre ces données, le dispositif permet de collecter des informations sur le crédit, l'utilisation des intrants, la commercialisation, la population agricole, l'occupation de la population agricole, les sources de revenus monétaires, le cheptel rattaché aux ménages agricoles, la démographie des ménages agricoles, etc. Les données étant collectées avec un niveau suffisamment détaillé, des analyses plus approfondies peuvent être faites, notamment sur la sécurité alimentaire des ménages, les analyses différenciées par sexe,...

Les données de l'enquête permanente agricole sont obtenues à partir de deux sources de données :

- l'enquête par sondage sur les ménages agricoles dont la vocation première est l'estimation des superficies, des rendements et des productions des principales cultures pluviales. Pour que le système permanent soit soutenable au plan financier et logistique, l'échantillon du Recensement Général de l'Agriculture (RGA) a été réduit pour obtenir un échantillon pour l'EPA 2009-2010 ;
- l'enquête administrative sur les bas-fonds aménagés et les périmètres irrigués pour l'évaluation des superficies, des rendements et des productions de saison pluvieuse et de contre-saison du riz, du maïs et du blé réalisés sur ces aménagements.

➤ PLAN DE SONDRAGE

Le plan de sondage est validé par le Conseil National de la Statistique conformément à la loi sur les activités statistiques nationales sous le visa statistique N° AP2008002CNSCS4 du 7 octobre 2008.

Champ d'application

- Unité d'observation

Les unités d'observations de l'enquête permanente agricole sont les exploitations agricoles de type ménages agricoles.

- Champ géographique

Ensemble des ménages agricoles du Burkina excepté ceux des communes urbaines des villes suivantes : Ouaga, Bobo, Banfora, Koudougou, Tenkodogo, Kaya, Fada N'gourma, Pô, Gaoua, Dori, Dédougou et Ouahigouya

- Champ de l'enquête

C'est le champ géographique excepté les ménages vivant dans les communes urbaines (chefs lieu de province et communes de plein exercice). Cependant ils sont pris en compte dans le calcul des poids de sondage.

- Domaine d'étude

C'est la province qui constitue le domaine d'étude. Autrement dit, l'enquête est conçue pour produire des statistiques significatives au niveau de la province avec une précision de 10%.

Echantillonnage

- Type de sondage

Sondage à deux degrés avec stratification au premier (village) et au second degré (ménage agricole). La stratification au premier degré est induite par celle du second degré.

- ♦ Au premier degré

Les unités primaires sont les villages administratifs. Elles sont sélectionnées suivant le mode de tirage à probabilités inégales et sans remise. La probabilité d'apparition d'une unité primaire est proportionnelle à sa taille en nombre de ménages.

- ♦ Au second degré

Les unités secondaires sont les ménages agricoles; ils sont sélectionnés par tirage aléatoire simple.

- Base de sondage

Avec l'arrimage de 1^{ère} phase du RGA et du RGPH, la base de sondage qui est la liste exhaustive des villages et des ménages agricoles est issue du module agricole du recensement général de la population et de l'habitation de 2006 (volet dénombrement des ménages agricoles de la phase 1 du RGA).

Stratification des ménages agricoles

Dans chaque village, les ménages agricoles sont regroupés en deux catégories homogènes (strates) selon leurs capacités de production agricole.

Nous avons :

- La strate de gros producteurs.
- La strate de petits producteurs

Chacun des groupes constituent une unité primaire statistique et est représenté dans la base de sondage.

Ainsi dans l'échantillon un même village peut être tiré une ou deux fois pour le compte de chacune des catégories. Pour ce faire, une fonction discriminante a permis de classer les ménages en petits et gros producteurs. Pour un ménage i donné on évalue $F1(i)$ et $F2(i)$ par :

- $F1(i) = 0.964 * \text{taille} + 0.542 * \text{charrue} - 0.055 * \text{charrette} + 0.147 * \text{bœuf} + 0.229 * \text{âne} - 8.614$
- $F2(i) = 0.377 * \text{taille} + 0.291 * \text{charrue} - 0.129 * \text{charrette} + 0.027 * \text{bœuf} + 0.187 * \text{âne} - 1.836$.

Si :

- $F1(i) > F2(i) \rightarrow i$ appartient à la sous-strate des gros producteurs
- $F2(i) > F1(i) \rightarrow i$ appartient à la sous-strate des petits producteurs

Stratification au premier degré

Les ménages d'un village appartenant à la même sous-strate sont regroupés pour former une unité primaire. Ainsi un village sera éclaté en 1 ou 2 unités primaires correspondant au nombre de strates présentes dans le village. Il s'agit donc d'une stratification au premier degré induite par celle du second degré (stratification hiérarchique).

Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon par province a été obtenue en se fixant un niveau de précision de 10% pour l'estimation de la production végétale pluviale.

Cela a abouti à un échantillon de 4130 unités secondaires (ménages agricoles).

Le nombre de ménages échantillons par strate a été déterminé selon une répartition optimale (Budget disponible/fiabilité souhaitée) connu sous le nom d'allocation optimale de NEYMANN.

Un nombre fixe de cinq (05) ménages agricoles (US) est tiré par unité primaire « village », ce qui a donné un échantillon de 826 unités primaires (UP).

Estimateurs des agrégats

- Les totaux (superficie, production, population...)

Selon le plan de sondage ci-dessus, cette formule permet de passer des données de l'échantillon à l'ensemble de la province :

$$\hat{Y} = \sum_{h=1}^k \sum_{i=1}^{n_h} \sum_{j=1}^{m_{ih}} \frac{M_{h0}}{n_h M_{ih0}} \times \frac{M_{hi}}{m_{ih}} y_{hij}$$

- i : indice d'UP
- j : indice d'US
- n_h : nombre d'UP échantillons dans la strate h
- m_{ih} : nombre d'US (ménages) échantillons de l'UP i .
- M_{ih0} : nombre d'US recensés lors du pré recensement dans l'UP i
- M_{hi} : nombre d'US de la strate h recensés dans le village i lors du RGPH 2006
- M_{h0} : nombre d'US de la strate h recensés lors du RGPH 2006
- Y_{ij} : valeur observée de la caractéristique Y le l'US j de la strate h dans le village i .

- Y : estimateur du total de Y

- Les moyennes (rendement, prix)

Les rendements moyens par province et par spéculations ainsi que les prix moyens de vente et d'achat sont obtenus en calculant une moyenne simple des données brutes collectées.

Ainsi, le rendement moyen du sorgho blanc en culture pure est obtenu en calculant la moyenne statistique simple des pesées des carrés de rendement de toutes les parcelles portant du sorgho blanc en culture pure et ainsi de suite pour chaque spéculation et pour chaque province.

Les résultats :

a) Les superficies

Les superficies (prévisionnelles et définitives) sont obtenues par la mesure objective, à l'aide de matériel topographique (boussole, ruban métrique, jalons), de l'ensemble des parcelles de tous les ménages échantillons. Ces observations sont pondérées selon les formules statistiques appropriées pour obtenir la superficie totale pour chaque spéculation par province et par type d'association. Les superficies publiées sont des superficies physiques, c'est-à-dire la somme des superficies en pur et en principale.

Pour les statistiques des cultures de contre-saison, et pour les besoins d'établissement du bilan céréalier prévisionnel et définitif, les superficies du riz, du maïs et du blé des bas fonds aménagés et des périmètres, sont obtenues par enregistrement administratif avec les agents d'encadrement agricole de ces sites. Les superficies prévisionnelles de la campagne de contre-saison de ces trois dernières spéculations sont obtenues selon la méthode déclarative sur les sites.

Dans le cadre du Système Permanent de Statistiques Agricoles (SPSA) il est prévu la mise en place d'un dispositif d'enquête par sondage sur les cultures irriguées prenant en compte les céréales irriguées (Bas-fonds aménagés et périmètres) ainsi que des produits maraîchers et l'arboriculture fruitière irriguée (banane et papaye).

b) Les rendements

Le rendement prévisionnel est obtenu par culture en multipliant le rendement réalisé de la campagne passée par la variation attendue des rendements entre la campagne présente et la campagne passée.

Le rendement définitif par culture de la présente campagne est obtenu à l'aide des pesées des carrés de rendement sur l'ensemble des parcelles de tous les ménages échantillons. Pour le cas du riz, du maïs et du blé des bas fonds aménagés et des périmètres, les rendements prévisionnels sont obtenus par enregistrement administratif avec les agents d'encadrement agricole de ces sites.

c) Les productions

La production en culture pure, principale, secondaire de chaque culture est obtenue en multipliant les superficies par les rendements moyens (par province) de chaque type d'association. La production totale d'une culture est obtenue en additionnant les trois types de productions.

Les productions prévisionnelles

Les prévisions de production sont réalisées en deux temps :

- *Une première fois en août* : les superficies sont obtenues par mesure objective des parcelles effectivement emblavées par les ménages échantillons au 15 août. Comme l'état végétatif des cultures n'est pas encore avancé à cette période, les rendements prévisionnels sont calculés à l'aide seulement des données de qualité de la végétation mesurées par satellite et des rendements définitifs de la campagne passée.

La qualité de la prévision à cette date dépend : i) du niveau d'avancement des mises en culture, ii) de l'exhaustivité des levées parcellaires dans les ménages par les enquêteurs et, iii) des aléas des pluies jusqu'à la maturation des cultures courant octobre.

- *Une seconde fois en septembre* : Les superficies sont obtenues par mesure objective des parcelles effectivement emblavées par les ménages échantillons au 15 septembre ; les rendements prévisionnels sont obtenus à l'aide des données de l'interview des paysans, de la qualité de la végétation mesurées par satellite ainsi que des rendements définitifs de la campagne passée.

La qualité de la prévision à cette date dépend des aléas des pluies jusqu'à la maturation des cultures courant octobre.

Evaluation des productions définitives

Les productions définitives sont obtenues à l'aide des superficies effectivement emblavées et les rendements sont obtenus par les pesées effectives des carrés de rendement à l'issue des récoltes effectives des cultures.

La qualité des données à cette étape dépend exclusivement du plan de sondage statistique et de la qualité de la collecte (voir méthodologie en annexe).

- LE QUESTIONNAIRE

La conception

Une opération d'enquête ne vaut que par sa capacité à fournir des informations voulues, selon une qualité souhaitée, à un moment donné et à un coût supportable. C'est l'équilibre entre ces quatre éléments qui détermine ce qu'est un dispositif d'enquête.

Les choix réalisés à cette étape porte sur le choix des données à collectées, les définitions des concepts, la construction des nomenclatures, l'identification des techniques de collecte des informations de chaque fiche. Il convient de définir les unités statistiques sur lesquels porte le questionnaire : le membre du ménage, le ménage, la parcelle agricole, l'animal, etc.

A cette étape du processus, les structures externes, les superviseurs régionaux et les cadres de la DGPER valide les questionnaires au cours d'un atelier de validation des manuels et questionnaires.

Pour la présente campagne, la réunion de revue du questionnaire s'est tenue en mars 2009.

Les fiches d'enquête

Les données sont collectées à travers 16 fiches :

F1 : dénombrement des membres du ménage (caractéristiques sociodémographiques et occupations) ;

F2 : Recensement de toutes les parcelles au niveau de tous les membres des ménages échantillons, quelle que soit leur taille, leur statut, leur mode d'acquisition et leur niveau de sécurisation. Il s'agit de faire l'inventaire exhaustif de toutes les parcelles portant les cultures (en pur ou en association) suivantes : les céréales (sorgho blanc, sorgho rouge, mil, maïs, riz, fonio), les oléagineux et les protéagineux (sésame, arachide, soja), les tubercules, les racines et les légumes à gousse (igname, patate, taro, fabirama, manioc, souchet, niébé, voandzou), les légumes frais (gombo, aubergine locale, le et le piment), les autres cultures (tabac et coton), les cultures fruitières (mangue, anacarde,...). Les parcelles exploitées par le ménage les années précédentes et abandonnées par le ménage cette campagne sont également recensées pour les besoins de prévision de récoltes ;

F3 : mesure de la superficie de toutes les parcelles recensées, pose de carrés de rendement sur chacune d'elle ;

F3 B : récapitulatif des superficies emblavées par chacun des ménages échantillons au 15 aout 2009. L'évaluation des superficies des superficies à cette date est faite dans l'objectif d'avoir des informations sur les superficies réellement emblavées et de dégager les tendances par rapport aux programmations faites en début de campagne. Le contrôleur est la personne chargée du remplissage de cette fiche à partir de la fiche F3 des enquêteurs sur les superficies ;

F4 : acquisition (quantité, valeur, crédit) et utilisation (quantité) des intrants (semences par spéculation, fertilisant par type, produits de traitement par type) sur chacune des parcelles ;

F5 : estimations des stocks paysans par « grenier » et par type de produit ;

F6 : prévision de récoltes sur chacune des parcelles. Sur chaque parcelle recensée dans la F2, le responsable de la parcelle déclare sa production réalisée la campagne passée pour chacune des spéculations portées et effectue une prévision de ses attentes de récolte par spéculation de la présente campagne. Ces deux informations obtenues par interview servent entre autre à calculer, pour produit, une espérance de taux variation de rendements déclarée par les producteurs et utilisées pour les prévisions de récoltes en fin septembre.

F7 : inventaire du cheptel rattaché aux ménages agricole, en faisant le décompte de tous les animaux possédés par chaque membre du ménage. Ainsi, les caractéristiques du cheptel (effectifs, les utilisations, les ventes, les achats, les naissances, le revenu tiré, les propriétaires, ...) seront connues.

F8A : utilisation de la production des récoltes des cultures pluviales depuis les récoltes passées par chaque membre du ménage. Les informations collectées dans cette fiche permettent de déterminer le niveau d'autoconsommation des produits, le revenu monétaire tiré de chaque produit, l'affectation du revenu, le taux de commercialisation des produits,... Cette fiche permet de connaître le nombre de ménages agricoles autosuffisant ;

F8B : utilisation des autres produits agro-sylvo-pastoraux depuis les récoltes passées par chaque membre du ménage. Les informations collectées dans cette fiche permettent de déterminer le niveau d'autoconsommation des autres produits, le taux de commercialisation de ces produits ;

F9 : suivi nutritionnel de chaque enfants de 0 à 59 mois de tous les ménages échantillons (deux passages : en juillet et en décembre) ;

F10 : inventaire des équipements et infrastructures agricoles de chaque ménage échantillon. Pour chaque équipement, les données collectées sont : le nombre, les opérations culturales bénéficiaires, le mode d'acquisition, la valeur d'acquisition, le crédit ;

F11 : revenus non agricoles (commerce, artisanat, orpaillage, migration,...) du ménage au cours des douze dernier mois, le statut dans l'emploi et le montant des revenus consacré aux achats alimentaires. Les informations sont collectées par membre du ménage et par activité. La contribution des revenus ruraux non agricoles à la sécurité alimentaire est cernée à travers ces informations ;

F12 : emploi de la main d'œuvre sur chacune des parcelles du ménage. Pour chaque parcelle et par actif agricole, membre du ménage ou non, la fiche permet de recueillir les informations détaillées sur la main d'œuvre (rémunération, volume, activités pour lesquelles elle est utilisée). Les données permettent d'évaluer l'emploi en agriculture et la productivité du travail agricole ;

F13 : niveau de sécurité alimentaire. Les groupes d'aliments consommés par le ménage ainsi que les chocs alimentaires que le ménage a subit ressortent dans cette fiche. Ces informations d'opinion sont recueillies expost et permettent d'évaluer l'intensité de l'insécurité alimentaire ressentie par les ménages ;

F14 : recensement des parcelles arboricoles et l'évaluation de leur production. L'introduction de cette fiche permet d'avoir des données actualisées sur la production arboricole.

Le calendrier de passage des fiches est le suivant :

F1	3 ^{iem} Semaine de juin à fin juillet
F2	4 ^{iem} Semaine de juin à fin juillet
F3 (superficies et pose de carré)	4 ^{iem} Semaine de juin à 3 ^{iem} Semaine août
F3 (suivie des récoltes et des pesées)	4 ^{iem} Semaine de août à fin décembre
F3B	1 ^{iere} et 2 ^{iem} Semaine de août
F4	2 ^{iem} Semaine de novembre à 3 ^{iem} Semaine de décembre
F5-6	3 ^{iem} et 4 ^{iem} Semaine de août
F7	4 ^{iem} Semaine de juin à fin juillet
F8A	Tout le mois d'octobre
F8B	Tout le mois d'octobre
F9 (passage de juillet)	3 ^{iem} et 4 ^{iem} Semaine de juillet
F9 (passage de décembre)	3 ^{iem} et 4 ^{iem} Semaine de décembre
F10	1 ^{iere} semaine de novembre à 3 ^{iem} Semaine de décembre
F11	3 ^{iem} et 4 ^{iem} Semaine de décembre
F12	3 ^{iem} Semaine de juin à fin décembre
F13	2 ^{iem} et 3 ^{iem} Semaine de décembre
F14	4 ^{iem} Semaine de juin à fin décembre

Les fiches d'enquête administrative

Des fiches de suivi des plaines et bas-fonds aménagés sont élaborées et remplies par les agents d'encadrement de l'agriculture. Elles sont à la charge du superviseur régional. Ces fiches sont remplies sur chacun des sites aménagés périmètres irrigués où sont cultivés le maïs, le riz et le blé.

➤ LE DISPOSITIF DE COLLECTE

Les ressources humaines

Recrutement

La situation du personnel recruté et formé durant le mois de juin 2009 se présente comme suit :

Situation du personnel formé durant le mois de juin 2009

DRAHRH/Province	Nombre de villages	Nombre de contrôleurs	Nombre d'enquêteurs formés
CENTRE	18	2	19
PLATEAU CENTRAL	49	6	47
CENTRE-NORD	55	8	59
CENTRE-OUEST	67	9	74
CENTRE-SUD	43	6	47
SAHEL	53	8	50
MOUHOUN	106	13	113
EST	71	10	69
CENTRE-EST	64	8	66
NORD	64	8	69
SUD-OUEST	67	9	76
HAUTS-BASSINS	66	9	72
CASCADES	25	4	34
BURKINA FASO	748	100	795

Le recrutement des auxiliaires et des contrôleurs d'enquête est réalisé par chaque DRAHRH dans sa région et ce en collaboration avec les Comité de Développement Villageois et les Chambres Régionales d'Agriculture.

Les directions régionales ont la responsabilité de signer les contrats des contrôleurs et des auxiliaires, d'enregistrer ces contrats à l'inspection du travail. Elles doivent également transmettre à la DGPER un exemplaire des contrats enregistrés et un rapport de recrutement du personnel du dispositif.

Formations

Au début de la campagne agricole, deux niveaux de sessions de formations sont organisés à l'intention de l'ensemble du personnel impliqué dans le dispositif de collecte des données.

- Au niveau Central

Cette session de formation concerne les formateurs. Elle regroupe les cadres de la DGPER, les Directions centrales impliquées et les superviseurs régionaux qui se penchent sur les instructions des manuels et les différentes variables contenues dans les questionnaires (leur agencement, leur codification, leur interprétation,...). La formation des superviseurs à cette session ouvre la voie à une réelle implication de ces derniers dans le processus. Ainsi, les superviseurs sont mieux outillés pour le suivi des opérations sur le terrain.

- Au niveau régional

Une session de formation des enquêteurs et des contrôleurs est organisée dans chacune des régions. La formation est assurée conjointement par une équipe centrale composée de DGPER, DGPV, DGFOMER, SE-CNSA, SP-PAM et les superviseurs régionaux. C'est une session au cours de laquelle l'implication des directeurs régionaux à travers l'ouverture et clôture officielles constitue un atout.

Le matériel

Le dispositif de l'enquête compte 13 superviseurs régionaux doté chacun d'une moto (type Yamaha), d'une calculatrice HP programmable et d'un GPS. Chaque contrôleur est doté d'une moto (P50), d'une calculatrice HP programmable (pour le calcul des superficies) et d'un GPS (pour la mesure de des superficies).

Les auxiliaires, résidant chacun dans son village, sont dotés d'une boussole, d'un ruban métrique, de quatre demi-jalons, d'une corde, d'une balance, d'un manuel d'enquêteur et de toutes les fiches à administrer.

Situation du matériel

Balance	Boussoles	Cordes	GPS	HP	1/2 jalon	Rubans	Périmètre Brachial	Moto P50	Moto Yamaha	Ordinateur
1015	937	678	150	158	3661	1181	194	150	13	13

L'organisation de la collecte

La collecte de données dans le cadre d'une enquête statistique est un travail d'équipe. Cette équipe est hiérarchisée en trois niveaux : superviseur, contrôleur de terrain, enquêteur.

Les auxiliaires d'enquête

Selon le niveau de collecte de l'information, ces derniers sont chargés de recueillir les informations pour chaque membre du ménage, pour le ménage, pour chaque parcelle, pour toutes les parcelles, pour chacun des équipements, pour chaque espèce végétale ou animal, pour chaque grenier, pour chaque intrant acquis ou utilisé.

Les contrôleurs

Le contrôleur est le maillon de la chaîne qui est en contact permanent avec l'enquêteur et qui garantit (aux superviseurs) l'exécution correcte des opérations de collecte. Il est de sa responsabilité que l'enquêteur fasse la collecte dans les délais et selon les procédures statistiques telles que consignées dans le manuel de l'enquêteur. Il est également responsable du suivi et du contrôle technique du travail et doit informer le superviseur du niveau d'exécution de l'enquête. Les fonctions du contrôleur sont définies de sorte à garantir une plus grande efficacité du contrôle et donc d'une fiabilité des données collectées. Il a, à charge l'administration des fiches F3B, F8, F8B, F11.

Le superviseur régional

Situé au troisième niveau de la pyramide du dispositif, le superviseur régional coordonne les opérations dans la région et supervise techniquement les contrôleurs et les enquêteurs relevant de la région dont il a la responsabilité. Il est chargé de la surveillance, du contrôle et de la correction du travail des enquêteurs et contrôleurs ainsi que de la gestion du matériel mise à la disposition du personnel. Il participe à quelques interviews (pour contrôler la performance des enquêteurs et examine les questionnaires pour éventuellement déceler des incohérences et faire des contre enquêtes. Le superviseur est tenu de faire le point des problèmes rencontré au Directeur Régional avec une copie à l'équipe centrale (DPSAA). La détermination du superviseur, sa rigueur et sa fermeté envers les agents de collecte sont requis pour une bonne qualité d la collecte au niveau régional.

La supervision nationale

Lors des missions de supervisions, chaque équipe centrale, composée des cadres de la DGPER et des services techniques centraux, doit faire la synthèse de toutes les décisions prises face à certaines questions et consigner également toutes les difficultés pour lesquelles elle n'a pas pu trouver des solutions. La mission centrale doit examiner les fiches de contre-enquêtes dûment remplies par les contrôleurs.

Lors des séances de travail après les missions de supervisions, les équipes du niveau central sont ensuite tenues d'apporter les solutions aux questions restées en suspend.

La centralisation des fiches :

Elle est faite selon le calendrier d'administration des fiches et les impératifs de l'agenda statistiques.

- Au niveau régional

Les contrôleurs sont chargés de rassembler toutes les fiches dûment remplies par les auxiliaires et de les acheminer au niveau du chef lieu de région où le superviseur est chargé de la réception desdites fiches. Le

superviseur vise les fiches réceptionnées (évidemment après un contrôle) en s'assurant de leur exhaustivité et de leur bon état.

- Au niveau central

Le rôle de l'équipe centrale dans la réception est de s'assurer de l'exhaustivité des fiches, du respect des délais de remplissage, du respect des procédures statistiques telles que consignées dans le manuel de l'enquêteur. Des bordereaux de réception sont dument remplis par le chef de mission et le superviseur. Des séances de réception sont également organisées au niveau de la DGPER entre le service informatique et les équipe de mission. Là aussi, des bordereaux sont conjointement visés par les deux parties.

➤ **LE TRAITEMENT DES DONNEES**

Saisie et apurement

- Saisie

La DGPER est chargée de la conception des programmes de saisie, de la formation des agents et des contrôleurs de saisie.

Le contrôle de la saisie des fiches de chaque régional est assuré par le superviseur régional, appuyé par l'équipe centrale.

- Apurement

La DGPER édite les incohérences constatée dans les fiches. Chaque superviseur régional, appuyé par l'équipe centrale, est chargé de vérifier et éventuellement corriger les incohérences sur les fiches déjà saisies.

Calcul des agrégats

- Calcul des paramètres de pondération

Compte tenu de la nature des données effectivement collectées, de l'échantillon effectivement réalisé, les paramètres de pondération sont calculés afin de permettre une extrapolation des données au niveau provincial, régional et national. Il s'agit essentiellement de l'opérationnalisation des formules d'estimation élaborées dans le plan de sondage.

Edition des résultats :

En appliquant les pondérations aux données collectées, les tableaux préliminaires sont édités. Ils sont soumis pour examen de vraisemblance à chaque région, appuyée par l'équipe centrale.

- Correction des invraisemblances

La correction des invraisemblances permet l'édition des tableaux définitifs. Les résultats définitifs sont ensuite discutés suivant une chaîne que nous décrirons.

➤ **VALIDATION ET PUBLICATION DES RESULTATS**

Validation interne : DGPER/DR

Lors des séances de travail, les résultats sont présentés par l'équipe de traitement. A ce stade, les discussions portent toujours sur les vraisemblances et les résultats des travaux, conjointement adopté par la DGPER et les DR, sont soumis à l'ensemble des services techniques centraux du Ministère.

Réunion interne avec les directions centrales du ministère et les DRA pour analyse et validation

Les résultats des travaux avec les directeurs régionaux sont partagés au cours de la réunion interne avec les directions centrale du ministère. C'est au cours de cette séance que l'ensemble du ministère prend connaissance des résultats.

Les données et résultats publiés

Les superficies, les rendements et les productions des principales cultures en saison pluvieuse et en saison sèche sont les premières données publiées pour chaque province (lors des ateliers de présentations des résultats prévisionnels et définitifs). Cette partie des données sont soumis avec les données des autres structures nationales pour l'établissement des bilans céréaliers par le Comité de Prévision de la Situation Alimentaire.

➤ **LES ASPECTS FINANCIERS**

Niveau régional

Il est prévu la signature d'un protocole d'accord entre la DGPER et les directions régionales afin de permettre un décaissement progressif des fonds selon le niveau et le volume des virements reçus par la DGPER. La prise en charge des Directeurs régionaux, des chefs du service administratif et financier, des superviseurs régionaux, des contrôleurs et des auxiliaires d'enquête est ainsi gérée au niveau des régions.

Les contrôleurs reçoivent une rémunération mensuelle incluant leur salaire et leurs frais de fonctionnement. Les superviseurs sont pris en charges à travers les frais de mission qu'ils perçoivent (quatre jours (04) de prise en charge par mois, en appliquant la grille indemnitaire du budget de l'Etat). Les chefs de service administratif et financier des DRAHRH reçoivent également des frais de gestion. Quatre (04) jours de prise en charge par mois (en appliquant la grille indemnitaire en vigueur). Six jours de frais de mission de supervision de l'opération sont prévus par mois pour chaque directeur régional. La DRAHRH reçoit 150.000 FCFA de carburant par trimestre pour la gestion du dispositif

Niveau central

La prise en charge des contractuels (cadres techniques de conception, agents de saisie, agents de fouille), frais de mission de l'équipe centrale, entretiens des infrastructures et équipements, impression des questionnaires et manuels, les frais des formations réalisées au niveau central sont les éléments de charge du dispositif gérés au niveau central.

PARTIE III : AGENDA GLOBAL DES DISPOSITIFS DE L'ÉPA ET DE L'ENQUÊTE MARAÎCHÈRE

N°	Période	Activités	Acteurs à impliquer	Observations
01		Opérationnalisation du processus de déconcentration du dispositif		
03	20-24 juillet 2009	Conception du dispositif et des outils de collecte des données quantitatives des cultures irriguées et des bas-fonds et périmètres	DGPER, DGPV, DRAHRH	
05	30 août 2009	Evaluation des superficies et production prévisionnelles	DGPER	Elaborer des correspondances Formation des enquêteurs au mois de Mai
07	15 au 30 septembre 2009	Supervision de la collecte des données de prévisions de récoltes d'octobre	DGPER DRAHRH DGPV SP/CNS INSD Presse Conseillers techniques du Ministère	
08	06 au 16 octobre 2009	Saisie, apurement, traitement des données	DGPER DR et superviseurs Conseillers techniques du Ministère	Elaborer des correspondances
10	17 octobre 2009	Consolidation interne du suivi quantitatif et des données quantitatives prévisionnelles de production / réalisation du rapport conjoint de suivi quantitatif	DGPER DRAHRH Directions centrales du Ministère Cabinet	
12	20 au 21 octobre 2009	Etablissement du bilan céréalière prévisionnel, taux de couverture, autonomie de couverture ; réalisation du rapport d'analyse et recommandations	DGPER Comité technique de prévisions de la situation alimentaire Mission CILSS -FAO - FEWS NET	Elaborer des correspondances ; Mettre en place le Comité
13	23 octobre 2009	Restitution des résultats sur la situation alimentaire courante et prévisionnelle	Comité technique de prévisions de la situation alimentaire Cabinet Mission CILSS -FAO - FEWS NET	Elaborer des correspondances avec ampliation au Premier Ministère
14	A partir du 23 octobre 2009	Restitution des résultats sur la situation alimentaire courante et prévisionnelle aux membres du CT-CNSA	DGPER CT-CNSA	
15	Novembre 2009	Réunion régional CILSS pour	Service	Les résultats

N°	Période	Activités	Acteurs à impliquer	Observations
		l'évaluation de la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest	techniques Enquête Agricole et Système d'alerte Précoce des Etats membres du CILSS et la CEDEAO	nationaux devront être validés avant la tenue de l'atelier régional
16	20 au 30 Novembre 2009	Mission de suivi des zones identifiées à risque lors résultats prévisionnels	GTP-SAP et ONG humanitaire	Résultats de synthèse en début décembre
17	4 octobre au 30 décembre 2009	Collecte des données de récoltes et Pesées des carrés de rendement / EPA	DRAHRH	
18	20 au 27 octobre 2009	Recrutement et formation agents enquêteurs module irrigué (maraîchage et céréales) du Système Permanent de Statistique Agricole et de Sécurité Alimentaire	DGPER, DGPV, DRAHRH	Mobiliser les agents d'encadrement pour assurer le dispositif d'enquête de ce module à raison de deux villages par agent d'Octobre 2008 à Avril 2009.
19	20 au 30 octobre 2009	Collecte des données de Prévision des cultures de contre-saison (Riz, maïs, blé)	DR (agents d'encadrement)	
21	15 Décembre 2009 au 20 Janvier 2010	Saisie des données d'évaluation des productions définitives	DGPER, DRAHRH	
22	Janvier – février 2010	Traitement et édition des superficies, rendement et production définitives campagne 2009-2010	DGPER, DRAHRH	
24	1 au 7 mars 2010	Atelier technique national de validation des résultats définitifs	Comité technique de prévisions de la situation alimentaire Cabinet	
25	15 au 23 mars 2010	Réunion régional CILSS pour l'évaluation définitive de la situation alimentaire en Afrique de l'Ouest	Service techniques Enquête Agricole et Système d'alerte Précoce des Etats membres du CILSS et la CEDEAO	
26	1 février au 30 mars 2010	Mise en place du système décentralisé d'évaluation du plan de campagne agricole 2010/2011 : prévisions intrants, semences, facteurs de production, aménagements, prévisions superficie	DGPER, DEP, DRAHRH	- Mai 2010 : prévision des plans de campagne agricole 2010/2011 des producteurs - Août 2010 : prévision de superficies et productions 2010-2011